

A. LALBA
Intendant Universitaire



BULLETIN

DE LA
SOCIÉTÉ

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE
PARAISANT TOUS LES TROIS MOIS

TOME XCIV - Année 1967

3^e LIVRAISON



PERIGUEUX

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ
18, rue du Plantier



IMPRIMERIE JOUCLA
19, rue Lafayette, 19

SOMMAIRE DE LA 3^e LIVRAISON

Comptes rendus des réunions mensuelles :

Juillet 1967	129
Août 1967	132
Septembre 1967	135
Quelques escaliers à Périgueux (Renée DESBARATS)	137
Le château et le bourg de Gageac, suite et fin (Marthe MARSAC)	146
Le problème de la conservation des grottes préhistoriques : l'exemple de Font-de-Gaume (Pierre VIDAL)	154
Catalogue raisonné des éléments de sculpture provenant de la cathédrale Saint-Front de Périgueux et conservés au Musée du Périgord (Michel SOUBEYRAN)	166

Payez votre cotisation **1967**

TITULAIRES :

France	10 F.
Etranger	11 F.
Abonnés	13 F.

C.C.P. de la Société : LIMOGES 281-70

Nous prions instamment les membres de la Société de ne pas omettre de nous aviser, le cas échéant, de leur changement d'adresse, afin d'éviter les retours ou les pertes de bulletins.

COMPTES RENDUS DES REUNIONS MENSUELLES

SEANCE DU JEUDI 6 JUILLET 1967

PRÉSIDENCE DE M. JEAN SECRET, PRÉSIDENT.

Présents : 30. — Excusé : 1.

Nécrologie. — M^{me} Pierre Lescure, M. Clément Guichard.

Félicitations. — Nominations dans l'Ordre national du Mérite de MM. Dujarrie de la Rivière, grand'croix ; André Chastel et Robert Coq, officiers ; Lucien Langaret, chevalier.

Remerciements. — M^{mes} Paulette Faucher et Julia-Michèle Larroque.

Entrées d'ouvrages et de documents. — Géraud Lavergne, *Le vignoble du prieuré d'Aureil en Bas-Limousin* (extr. des « Actes du Congrès inter fédéral des Sociétés savantes du Centre, de Languedoc — Pyrénées — Gascogne et du Sud-Ouest », Tulle, 1964) ; offert par M^{me} Lavergne.

Jean Bonchereau, *La baronnie de Miremont à la fin du xvm^e siècle* (extr. du « Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord », t. XCII et XCIII, 1965-66) ; hommage de l'auteur.

Compostelle, bulletin du Centre d'études compostellanes, n° 21, 1965 ; don de M. le Président.

Michel Golfier, *Une lettre sur les débuts de la manufacture d'armes de Bergerac* (extr. du « Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord », t. XCIII, 1966) ; hommage de l'auteur.

Affiche représentant le château de Monbazillac ; don de l'Office départemental du Tourisme.

Extraits du journal « Sud-Ouest », édition Dordogne, offerts par M. Jean Secret : n° du 1^{er} juin 1967 contenant un article de M. Armand Sardan sur Salignac, malheureusement entaché de diverses erreurs de détail ; — n° du 20 juin annonçant la découverte à Brantôme, dans la cour de l'abbaye, d'un médaillon sculpté de 35 cm de diamètre qui, selon l'auteur de l'article, M. Robert Petit, pourrait représenter Charlemagne ; — n° du 28 juin relatant l'inauguration par la princesse Marie-Thérèse de Bourbon-Parme du Centre d'études historiques et archéologiques du Nontronnais et de la Dordogne nord. Notre collègue M. Léo Magne analyse brièvement dans le n° susdit du 20 juin la thèse que vient de consacrer à Joseph Joubert M^{lle} Maria Naccarato, professeur à l'Université de Messine.

Henri-Paul Eydoux, *Une épicière sauve une villa romaine* (extr. d'un n° récent de « l'Histoire pour tous ») ; don de M. Secret. Il s'agit de M^{lle} Fauziac et des fouilles de Montcaret.

Six photographies de M^{lle} Desbarats, offertes par elle en souvenir de notre excursion du 11 juin et représentant l'église de Saint-Front-sur-Nizonne ainsi que les châteaux de Fayolle et des Bernardières.

M. le Président remercie les divers donateurs.

Revue bibliographique. — M. Jean Secret a relevé dans le *Bulletin de la Société préhistorique française, Etudes et travaux*, t. LXIII, 1966, fasc. 3, trois articles d'intérêt général : « Le point des connaissances en paléontologie humaine », par M. Yves Coppens ; « Classification des burins avec notation chiffrée », par M. le Dr Pradel ; « Etude méthodologique des relevés d'art pariétal préhistorique », par M. L. Chabredier.

M. Giorgio de Piaggi étudie dans les *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences humaines d'Air*, t. XL, Littérature et philosophie, « les voyages de Brantôme en Italie ». Le célèbre chroniqueur fit en effet trois séjours dans la péninsule, l'un en 1558-59, le second et le troisième en 1565.

On note dans la *Revue historique et archéologique du Libournais*, t. XXXV, 1967, n° 124, un article de M. Henri Redeuilh, « Contribution à l'histoire de la navigation à vapeur sur la Dordogne, essais d'établissement d'une ligne régulière entre Libourne et Bergerac, 1835-1869 ».

Notre vice-président, M. Robert Cog, poursuit dans *La vie bergeracoise* de juin 1967, n° 31, son « Dictionnaire... des rues de Bergerac » ; M^{me} Maïreau y retrace brièvement l'histoire du château de Piles.

Dans les *Actes du troisième colloque des Présidents de Sociétés savantes tenu à Rennes le 4 avril 1966* (Paris, 1967), M. Robert-Henri Bautier fait le point sur « les publications des Sociétés savantes et leur financement ».

Le *Bulletin de la Société des Amis de Montaigne*, 4^e série, n° 10, avril-juin 1967, apporte l'habituelle moisson d'articles sur l'auteur des « Essais ». On remarque en particulier les travaux de M. Mathurin Dréano, « Montaigne et les chiffres », de M. René Bernoulli, « Les yeux de Montaigne », de M^{me} Michiko Ishigami, « La sagesse et la condition humaine selon l'humanisme de Montaigne et le bouddhisme de Kenkô ».

M. le Président a noté dans le *Bulletin et mémoires de la Société archéologique de Bordeaux*, t. LXIII, groupe Jules-Delpit II, années 1960-1964, la présentation par M. Pellercau d'une copie de lettre du 3 avril 1658 adressée par M^{me} de Livenne, deuxième femme du marquis d'Abzac, à la marquise de La Douze, donnant une description de la toilette de bal de Christine de Suède. M. Roudié signale dans le même périodique un contrat passé à Bordeaux en 1538 par le périgourdin Hervé Fayard avec un libraire parisien pour l'édition d'un « Promptuaire de la langue latine » ; la *Bibliographie générale du Périgord* ne mentionne de cet auteur que sa traduction de Galien, « Sur la faculté des simples médicaments ».

Enfin *Périgord magazine* publie, dans son n° 33 de juin 1967, un reportage d'Olivier Noailles sur les décorateurs Agnès et Pierre Rouzier à Turnae, et un article relatif au cercle culturel organisé au château de la Brangelie par M^r Renard.

Communications. — M. le Président rend compte d'une exposition philatélique franco-allemande qui a eu lieu les 27 et 28 mai 1967 à Baden-Baden. M. Jean Brissand a obtenu le 2^e prix, médaille d'argent, pour sa présentation « Trois siècles d'histoire postale du Périgord ». On note parmi les documents exposés 26 lettres du XVIII^e siècle, 124 du XIX^e, des timbres-poste évoquant le Périgord, des lettres de prisonniers de guerre allemands internés au camp de la Lande (1914-18), et une sélection de marques postales modernes.

M^{me} Françoise Anne, qui vient de soutenir une excellente thèse d'histoire de l'art sur le château de Biron, a remis à M. Secret un exemplaire de son travail. Elle apporte d'intéressantes précisions sur la construction des différentes parties de cet édifice grâce à des sources jamais utilisées jusqu'à présent.

M. Becquart signale, d'après le t. 79, n° 81, des *Annales du Midi*, que deux

diplômes d'études supérieures relatifs au Périgord ont été soutenus en 1966 à l'Université de Bordeaux : l'un, dû à M. Francis Bernier, étudie « Bergerac au lendemain de la première guerre mondiale (1918, 1919 et 1920) », l'autre est une monographie de Marenil par M^{lle} Antipot.

Le Secrétaire général a pris connaissance du cahier n° 2 du Centre départemental d'études et d'informations économiques et sociales, il s'agit d'un travail de notre collègue M. René Pijassou, *Regards sur la révolution agricole en Dordogne* (Périgueux, Fanlac, 1967). L'ouvrage, abondamment pourvu de cartes et de tableaux très précis, donne un aperçu historique de la tradition agricole du Périgord et passe en revue les divers aspects de l'agriculture d'aujourd'hui dans notre région.

Notre collègue M. le Dr Biraben a publié en 1966 dans les *Annales de démographie historique* un intéressant article sur le peuplement du Canada français depuis les origines.

On relève dans le *Bulletin* n° 16 (1967) de la Société d'études et de recherche préhistorique des Eyzies une notice nécrologique par le P. Bergounioux sur les abbés Glory et Villeveygoux, un article de M^{lle} Véronique Blanchard sur « l'abbé Glory au travail » et une étude de notre collègue M. Henri Sicard, « Les origines de l'intelligence humaine ». Le même périodique publie également des réflexions du P. Bergounioux sur « le problème anthropien » et nous apprend, par la plume de MM. Lucien Perrier et Jean Bonchereau, comment fut découverte la grotte des Fioux dans le Lot.

M. Becquart a noté, dans le catalogue n° 35 de Juhel-Douet, antiquaire-libraire à Blois, une lettre autographe du duc de Caumont-la Force adressée au marquis de Gouy (1824) et faisant une mordante satire des soirées anglaises. Cette pièce, n° 398 du catalogue, est offerte aux collectionneurs pour le prix de 25 F.

M. Aublant fait la description, avec des croquis au tableau, d'un bel escalier suspendu à la française du XVI^e siècle qu'il a repéré au 9 de la rue du Plantier, à Périgueux, presque en face de l'immeuble de notre compagnie. L'ensemble comporte huit chapiteaux dont trois sont toscans, deux ioniques, deux autres corinthiens et le huitième dorique. On remarque au plafond de la galerie du premier étage un écusson sculpté avec la date « 1584 », et dans une pièce basse du rez-de-chaussée de l'immeuble, une cheminée monumentale.

M. Jean Valette retrace la carrière de Jean de Lingendes, qui fut évêque de Sarlat de 1642 à 1647. Il donne un aperçu fort applaudi de son rôle politique et religieux et insiste sur ses qualités de prédicateur ; on trouvera le texte de cet exposé dans un de nos prochains fascicules.

M^{lle} Desbarats décrit une porte en plein cintre du XVII^e siècle, sobrement moulurée d'une doucine entre deux listels et sommée d'un écu martelé. Actuellement reléguée dans un étroit couloir en contrebas de l'avenue Daumesnil, à Périgueux, cette porte constituait autrefois l'entrée principale de l'hôtel situé à l'angle de la rue Tourville. On remarque en outre un beau marteau en fer forgé et, à droite de la porte, une niche rectangulaire qui dut servir à recevoir une lampe à huile.

Le Secrétaire général présente une communication qui lui a été remise par M. Jean Lachastre sur la falaise de Caudon, près de Domme. Notre collègue décrit les sept groupes de cluseaux qu'il a examinés à cet endroit et fait l'inventaire des poteries découvertes dans l'un des cluseaux. Ces vestiges dataient de la période finale des « champs d'urnes ». M. Lachastre étudie également de curieuses croix gravées qui, pense-t-il, pourraient être d'origine cathare.

Enfin M. Watelin signale la récente mise à jour, à Saint-Paul-la-Roche, d'un four qui vraisemblablement serait d'époque gallo-romaine. De forme sensiblement ovoïde, bâti en briques et en pierres grossières, cet ouvrage comportait une voûte que les travaux de nivellement ont arasée. Le four a été fouillé par un amateur de Thiviers qui n'a pas révélé le résultat de ses recherches.

Admissions. — M. Jean Touzot, 11, rue de Varenne, Paris-vii^e; présenté par M. Aublant et M^{lle} Desbarats;

M. Pierre VIDAL, 28 bis, rue Lakanal, Périgueux; présenté par MM. Bouchereau et Sarradet;

M. Bernard BORDIER, bâtiment B. n° 55, La Grand'Font, Angoulême; présenté par MM. Bouchereau et Jean Secret;

sont élus membres titulaires de la Société historique et archéologique du Périgord.

Le Secrétaire général.

N. BECQUART

Le Président.

J. SECRET.

SEANCE DU JEUDI 3 AOUT 1967

PRÉSIDENTE DE M. JEAN SECRET, PRÉSIDENT.

Présents: 31. — Excusés: 5.

Nécrologie. — M. Edouard Marjary; M. l'abbé Georges Julien, plus connu sous le nom de Georges Rocal et auteur d'importants travaux sur le Périgord. Notre compagnie était représentée aux obsèques de ce dernier par M^{lle} Desbarats.

Félicitations. — M. Georges Lachaud, officier dans l'Ordre des Palmes académiques; M^{lles} Monique Chambran et Marie-Thérèse Leyssenne, chevaliers dans le même ordre.

Entrées d'ouvrages et de documents. — Robert Bontruche et collaborateurs, *Bordeaux de 1453 à 1715* (Bordeaux, Delmas, 1966, t. IV de l'« Histoire de Bordeaux »); achat de la Société.

Denise de Sonnevill-Bordes, *La préhistoire moderne* (Périgueux, Fanlac, 1967); achat de la Société.

Jean Secret, *Eglise Notre-Dame de Thiviers-en-Périgord, notes historiques* (Thiviers, Virmonneix, s. d.); hommage de l'auteur.

Deux extraits du journal « Le Monde »: l'un, des 14 et 15 mai 1967, offert par M. Vogel et contenant un article de M. Jean Mallon, « Les chandeliers de Pont-l'Évêque »; l'autre, des 23 et 24 juillet, découpé par M. le Président et relatif aux « ancêtres des soucoupes volantes d'après les récits du seizième siècle ». Ce dernier article, dû à M. Jean-Pierre Seguin, évoque notamment une scène de fantasmagorie céleste qui se serait déroulée en 1587 près de Sarlat.

Gilles Delluc, Jacques Lagrange et Bernard Pierret, *Le Périgord noir* (Périgueux, Ed. des lettres périgordines, 1967); achat de la Société.

Diverses coupures de presse offertes par M. J.-P. Durioux: des « Nouvelles littéraires » d'abord, « Montaigne en kimono » par Maurice Rat (16 avril 1964),

« Adenauer et Talleyrand » par Jacques Chastenel (19 novembre 1964), « Talleyrand le kaléidoscope » par le duc de Castries (16 décembre 1965) et « Trois siècles de papier peint au musée des Arts décoratifs » par Y. Amic (22 juin 1967), où n'est pas oublié le « Télémaque » de Fénelon ; — du « Figaro littéraire », ensuite, « Les mille et une fidélités du prince de Talleyrand » par Jacques de Laetelle (semaine du 12 au 18 mars 1964).

E. Jardel et Alain Roussot, *L'abri Jardel II, commune de Peyzac-le-Moustier (Dordogne), note complémentaire* (extr. de notre « Bulletin », t. XCIV, 1967) ; hommage des auteurs.

M. le Président remercie les divers donateurs.

Revue bibliographique. — M. Becquart a noté dans le *Bulletin de la Société préhistorique française, comptes rendus des séances mensuelles*, t. LXIV, n° 6, juin 1967, une notice sur un récent ouvrage de M. Jean Bouchud, « Essai sur le Renne et la climatologie du Paléolithique moyen et supérieur » (Périgueux, Magne, 1966), ainsi qu'une communication de M. G. Charrière relative au « symbolisme du chamois sur les bâtons percés de Teyjat et de Gourdan ».

Le n° 33 de *Vieilles maisons françaises*, juillet 1967, relate la remise de la coupe Sazerac par M. Max Querrien à M^{me} de Montebello pour le sauvetage du château de Mareuil, annonce pour le 9 septembre une promenade touristique dans les environs d'Agonac et signale la récente publication par le Professeur Dujarric de la Rivière d'une monographie sur « Giraut de Bornelh, troubadour périgordin » (Excideuil, éd. Graphica).

Le Secrétaire général a relevé dans le n° 34 de *Périgord magazine*, juillet-août 1967, un intéressant reportage sur les divers musées de la Dordogne et un article de M. Jean Dalba sur Fournier-Sarlovèze.

Le n° 23 de *Lemouzi*, juillet 1967, contient une évocation d'Albert Pestour par divers auteurs et publie la suite de « Ségur en Limousin » par M. Antoine Pélissier.

Enfin le journal *Oï Contou* donne une étude du Lieutenant-Colonel Delfau sur le gouffre de Proumeyssac (n° 240 du 8 juillet 1967 et suivants).

Communications. — M. le Président a lu dans *L'Art sacré*, n° 9-10, mai-juin 1967, une série d'études sur l'orgue et ses problèmes. La technique de restauration actuellement employée par les organiers y est vivement critiquée par M. P. Lacas, qui cite entre autres l'orgue de la cathédrale de Sarlat.

M. Jean Secret a pris connaissance du t. LIII, n° 150, de la *Revue d'histoire de l'Église de France*, janvier-juin 1967. Il y a noté un travail de M. R. Darriau, « La vie intellectuelle des archevêques de Bordeaux et de leur clergé au cours du XIX^e siècle », article qui fait allusion au concile tenu à Périgueux en 1856 et au rôle important joué par Mgr George-Massonnais : cet évêque de Périgueux ne publia pas moins de 112 mandements et lettres pastorales. Le même périodique, à propos d'une enquête sur les archives diocésaines, nous apprend que celles de Périgueux sont classées et munies d'un fichier ; il signale en outre la soutenance en juin 1966, devant la Faculté des Lettres de Nancy, d'une thèse de 3^e cycle de M^{lle} Marguerite Haillant sur « Fénelon et la prédication ».

M. Pierre Brulant, de la Coquille, nous fait part des dangers qui menacent le manoir de Ribeyreix, situé à Saint-Priest-les-Fougères, en bordure de la forêt de Vieillecour. La demeure, qui comporte un logis du xvii^e siècle avec une échauquette et une tour circulaire plus ancienne, est fort délabrée, on a démoli la chapelle, éventré un mur et vendu une cheminée.

M. J.-P. Durieux a relevé la récente publication d'un ouvrage de M. Michel

Poniatowski, *Talleyrand aux Etats-Unis, 1794-1796* (Paris, Presses de la Cité), ainsi qu'un article de M. Aimé Michel dans le n° 28 de *Planète*, mai-juin 1966. Ce travail, qui a pour titre « Révolution chez les préhistoriens », reprend les thèses du Professeur Leroi-Gourhan sur la symbolique de l'art pariétal et est illustré de planches ayant trait à la grotte de Lascaux.

M. le Président vient de lire la nouvelle édition du bel ouvrage de notre collègue, M. le Dr André Cheynier, *Comment vivait l'homme des cavernes à l'âge du renne* (Paris, Arnoux, 1967), et la biographie de Voltaire par M. Jean Orieux (Paris, Flammarion, 1966). Ce dernier auteur fait allusion à Montaigne, « qui pouvait... écouter la messe sans quitter sa librairie » : en fait, précise M. Secret, c'est de sa chambre que l'auteur des « Essais » pouvait assister à la messe, et non de sa bibliothèque.

Le Secrétaire général a relevé dans le catalogue n° 187 de Saint-Hélian, sous le n° 2475, un document relatif au Périgord (prix 30 F.). Il s'agit d'un bulletin de 1824 autorisant le comte Du Lau d'Allemans, qui avait pris la nationalité américaine, à redevenir français.

Notre collègue M. Roger de Laurière entretient l'assemblée du problème de la « naissance de l'humain ». Il rappelle la position qu'il a prise sur cette question depuis 1958 dans divers écrits et conférences et souligne que les récentes découvertes du Professeur Leakey au Kenya tendraient à corroborer sa thèse, selon laquelle l'homme tertiaire aurait existé à l'époque du miocène, c'est-à-dire en même temps que le singe. M. de Laurière fait circuler d'intéressantes photographies pour illustrer son propos, terrain brûlant qui pourrait fournir plus tard de précieux enseignements.

M. André Chastel, professeur d'histoire de l'art à la Sorbonne et vice-président de la Commission nationale chargée de préparer l'établissement de l'Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, retrace l'histoire de cette grande entreprise, en définit brillamment les buts et les principes d'organisation. Il s'agira essentiellement, grâce à l'activité des administrations compétentes et des sociétés savantes, de créer une conscience artistique locale et de favoriser l'accès des masses à la culture. L'inventaire sera exclusivement scientifique, il visera à l'étude des édifices et des ensembles disparus.

M. le Professeur Higounet, membre d'honneur de notre compagnie et président de la Fédération historique du Sud-Ouest, complète l'exposé général de M. Chastel en apportant des précisions sur la mise en place de la commission régionale d'Aquitaine dont relève le département de la Dordogne. Il fait appel à ceux de nos membres qui désireraient collaborer aux travaux de pré-inventaire.

Enfin M^{lle} Desbarats, qui poursuit avec ardeur ses investigations dans le vieux Périgueux, présente avec des photographies à l'appui l'escalier de la maison Lambert, quai Georges-Saumande. Les marches de chaque volée s'appuient sur les murs latéraux et sur un mur d'échiffre, évidé à chaque palier par une vaste baie. L'ancienne entrée de l'immeuble, rue Port-de-Graule, comporte une porte rectangulaire accostée de deux colonnettes à chapiteaux ; on remarque au plafond du couloir des caissons sculptés disposés trois par trois.

Admissions. — M. Gérard FONMARTY, le Bourg d'Abren, Saint-Pierre-d'Eyraud ; présenté par M^{me} V^{ve} Guichard et M. Jean Secret ;

M^{me} Marie-Jeanne COUSTEL, institutrice à Saint-Aquilin ; présentée par M^{mes} Chèvre-Pineau et Marsac ;

M. le Comte Olivier de CARNÉ-CARNAVALET, 22, rue Cartault à Puteaux (Hauts-de-Seine) ; présenté par MM. Coq et Secret ;

M^{me} JOUBERT-MAZE, Planèze, Neuvic ; présentée par M^{me} Mallet-Maze et M. Coq ;

M. Jean HOUDAUD, le Petit-Meyssel, Sarlat-la Canéda ; présenté par MM. Bequart et Secret ;

sont élus membres titulaires de la Société historique et archéologique du Périgord.

Le Secrétaire général,

N. BEQUART.

Le Président,

J. SECRET.

SEANCE DU DIMANCHE 10 SEPTEMBRE 1967

tenuë à la Mairie de Trémolat

PRÉSIDENTE DE M. JEAN SECRET, PRÉSIDENT.

Présents : 83. — Excusés : 2.

La séance était précédée d'une visite au cingle de Trémolat, savamment commentée par M. le Professeur Fénelon, puis d'une présentation par M. Secret des deux églises de Saint-Hilaire et Saint-Nicolas ; M. Ponceau devait également présenter la belle demeure de la Barrière, édifice qui comporte d'intéressants éléments du XIV^e siècle.

M. le Président ouvre la séance en remerciant la municipalité de Trémolat d'avoir bien voulu mettre à notre disposition une salle de la Mairie ; il félicite la population tout entière pour son remarquable sauvetage de la chapelle Saint-Hilaire et se réjouit de voir si nombreux à cette réunion les habitants du pays. Il remercie également tous ceux qui ont œuvré pour la réussite de cette journée.

Félicitations. — M. Michel Soubeyran, lauréat de la Fondation de l'Avenir du Périgord.

Entrées de documents. — Un article de M. Hubert Cardinal, *Le Périgord, pays où le verbe s'est fait chère*, découpé par M. le Président dans le « Figaro littéraire » du 21 août 1967.

Un extrait de « la Semaine religieuse de Périgueux et Sarlat », n° 31 du 19 août 1967, relatif au cardinal Pierre Itier, qui naquit à Beaumont et mourut en Avignon en 1367 après avoir été évêque de Dax ; don de M. Secret.

Communications. — M. Jean Jacoutet, propriétaire de la maison de la Barrière à Trémolat, nous signale que le général de division Pierre Morand-Dupuch, chevalier de Grangeneuve, naquit à Trémolat le 14 février 1739 et y mourut le 28 mai 1819. Étaient témoins à l'acte de décès l'arrière-grand-père de M. Jacoutet, chirurgien, Antoine Lavergne Durocq et Brugière aîné, maire de Trémolat.

M. le Président a relevé dans l'*Annuaire statistique du département de la Dordogne pour l'an XII de la République* rédigé par Delfau (Périgueux, Dupont,

an XII), p. 336, une note sur le château d'Escoire, qui fut construit sur les dessins de Belleville, « architecte distingué dans le département de la Seine ».

M. le Professeur Fénelon entretient l'assemblée des questions relatives à la batellerie d'autrefois sur la Dordogne. Il rappelle la bibliographie sur le sujet, décrit les différents types de bateaux employés et retrace l'histoire de cette navigation. Si le trafic fluvial, souligne l'orateur, a été ruiné vers 1880 par la voie ferrée, un renouveau ne s'en manifeste pas moins de nos jours par le biais des compétitions sportives (canotage, plan d'eau de Trémolat, etc.).

M. Jean Bouchereau, à l'aide de documents inédits conservés aux Archives municipales de Bergerac, donne un aperçu de ce qu'était au XVIII^e siècle le château de Badefols-sur-Dordogne ; ce travail sera publié dans notre *Bulletin*.

Enfin M. Becquart communique aux assistants quelques actes de 1786 à 1790 qu'il a retrouvés dans les minutes de Lacoste, notaire à Calès, et qui ont trait à la navigation dans la région de Trémolat.

Admissions. — M^{me} LESFARGUES, 17, rue Vidal, Bergerac ; présentée par MM. Aublant et Secondat ;

M. André CHASTRES, rue Courbet, à Saint-Astier ; présenté par MM. Secondat et Secret ;

M^{me} Françoise ANNE, 22, rue Courbet, à Tunis ; présentée par MM. Becquart et Secret ;

sont élus membres titulaires de la Société historique et archéologique du Périgord.

Le Secrétaire général,

N. BECQUART.

Le Président,

J. SECRET.

A l'issue de la séance, et sur l'invitation de M. Miane, adjoint au maire de Trémolat, qui représentait la municipalité, un vin d'honneur fut offert aux sociétaires et à leurs amis. M. Jean Secret tint à remercier une fois de plus nos hôtes pour ce geste délicat.

QUELQUES ESCALIERS A PERIGUEUX

Mes investigations dans les vieilles demeures du Puy-Saint-Front m'avaient fait découvrir rue Denfert-Rochereau, au n° 3, l'existence d'une salle voûtée située au-dessus du couronnement en palmier d'un escalier à vis. (1)

J'avais pensé qu'il s'agissait là d'une disposition assez exceptionnelle, mais grande a été ma surprise de découvrir sept autres escaliers présentant les mêmes caractéristiques. Il est probable que d'autres constructions du même type se cachent dans nos vieux hôtels, et il m'a paru intéressant de résumer mes observations sur ceux que j'ai pu recenser.

1°) Rue Denfert-Rochereau, n° 3. L'escalier en vis inscrit dans une cage carrée est couronné par les 6 branches d'un palmier prenant naissance sur le noyau et se perdant en pénétration dans le mur de la cage.

Sur le palier d'arrivée, une porte s'ouvre sur une étroite vis qui aboutit à une salle carrée, située exactement au-dessus du voûtement de l'escalier principal. La voûte domicale de cette salle est soutenue par 8 branches d'ogives réunies par une clé ronde ornée d'un écu fruste. Une fenêtre rectangulaire ouverte au midi donne une abondante clarté. Une cheminée occupe la face ouest.

2°) Rue de la Constitution, n° 3. L'escalier en vis est en hors-d'œuvre dans une tour polygonale, il se termine par l'épanouissement de 8 arcs en plein cintre jaillissant en pénétration du noyau. Prenant naissance sur le palier d'arrivée, une étroite vis de 75 cm. de largeur, inscrite dans une tourelle en encorbellement, donne accès à une salle ayant la forme d'un pentagone irrégulier.

Cinq branches d'ogives se rejoignent au centre, à 3 m, 50 environ au-dessus du pavement, délimitant des voûtains triangulaires, mais aucune clé de voûte n'assure la liaison. Formets et branches d'ogives retombent sur des culs-de-lampe historiés qui paraissent être des remplois. La retombée s'effectue en effet gauchement sur ces culs-de-lampe qui représentent: un masque de femme baissant les yeux, se détachant sur un encadrement de feuillages; un masque grotesque et hilare, la bouche

1) Voir B.S.H.A.P., t. XCII (1965), p. 135.

3, RUE DE LA CONSTITUTION



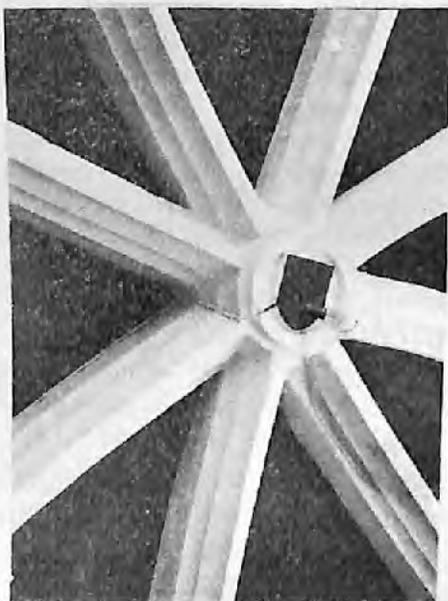
SALLE SUPERIEURE. CUL-DE-LAMPE



TOUR ET TOURELLE D'ESCALIER



VOUTE DE L'ESCALIER EN VIS



RUE DENFERT-ROCHEREAU
VOUTE DE LA SALLE SUPERIEURE

largement fendue découvrant les dents, la face entourée d'une cordelière et de festons symbolisant peut-être la chevelure; un angelot en buste tenant un phylactère; un personnage en pied, vêtu d'un bリアud s'arrêtant aux genoux et qui semble soit aspirer à l'aide d'un chalumeau le liquide contenu dans un tonnelet qu'il tient entre ses bras, soit jouer d'un instrument difficilement identifiable; un quadrupède dévorant la tête d'un volatile.

Deux portes rectangulaires donnaient autrefois sur un chemin de ronde ceinturant la tour d'escalier; les corbeaux ont été descendus récemment par mesure de sécurité.

Dans le mur du midi s'ouvre une petite niche, sorte de placard assez peu profond aux bords chanfreinés, mais sans trace de feuillures. Au mur de l'ouest est adossée une vaste cheminée: l'âtre mesure 1 m, 30 de hauteur sur 1 m, 10 de largeur; le manteau, large de 1 m, 50 en faible saillie, est de la plus grande simplicité.

3°) Rue Eguillerie, n° 11. La porte d'entrée de cette maison s'orne d'armoiries que Froidefond de Boulazac (*Armorial de la noblesse du Périgord*, t. II, p. 62) identifie avec celles de la famille Eyriaud de Mancy.

La vis de cet immeuble aboutit, après trois révolutions, à un palier couronné par 6 arcs en plein cintre s'épanouissant à partir du noyau de l'escalier. Sur le palier d'arrivée prend naissance une étroite vis de 75 cm. de largeur permettant d'accéder à la fois aux combles et à une salle voûtée située à l'aplomb du voûtement du grand escalier.

On pénètre dans la salle par une porte prise dans la paroi concave du mur de la vis. Approximativement carrée de 3 m, 25 environ de côté, cette salle est couverte d'une voûte à croisée d'ogives, en briques revêtues d'un enduit. Formerets et diagonaux sont moulurés d'un bandeau de deux cavets très aplatis et d'un listel. Ils retombent en pénétration sur quatre colonnes rondes engagées placées aux angles de la pièce; le listel continuant en saillie jusqu'à la base. Celle-ci, par un talutage, transforme la forme arrondie de la colonne en un polyèdre à trois pans d'une trentaine de cm. de hauteur.

A l'intersection de la croisée d'ogives, une clé ronde non sculptée s'orne seulement en épaisseur d'une mouluration qui est la continuation des deux cavets des arcs. Cette clé se trouve à environ 2 m, 50 du sol de la salle.

La face orientale de ce réduit, très abîmée et retouchée, conserve cependant les piédroits d'une cheminée et un petit jour d'étude. Une fenêtre de 1 m, 50 sur 0 m, 52 s'ouvre sur la face nord. La partie nord-est du réduit est occupée actuellement par un volumineux massif de maçonnerie qui correspond à un jour très bizarrement percé à une époque assez récente dans la voûte du couronnement de l'escalier principal pour éclairer celui-ci.

Le pavement, qui paraît être d'origine, est constitué par de simples carreaux de terre cuite non vernissée de 10 cm. de côté.

4°) Rue de la Miséricorde, n° 7. Après trois révolutions, l'escalier en vis se couronne d'un palmier à huit branches retombant en pénétration sur le noyau. La cage est abondamment éclairée par une très haute fenêtre coupée par trois meneaux transversaux.

Une porte sur le palier d'arrivée donne accès à une vis de 80 cm. de largeur, inscrite dans une tourelle en encorbellement. Cette vis dessert une salle voûtée à l'aplomb du voûtement de l'escalier principal. La pièce est voûtée d'une croisée d'ogives retombant sur des culs-de-lampe simples. La vis continue pour desservir les combles.

5°) Rue Aubergerie, hôtel abritant actuellement l'école Saint-Front. L'escalier en vis est inscrit dans la tour polygonale qui fait saillie sur la façade.

Nous retrouvons le couronnement d'escalier s'épanouissant en palmier, du même type que les précédents. Une tourelle en encorbellement contient l'étroite vis qui donne accès à une salle carrée de 3 m. environ de côté et ensuite à une terrasse.

La voûte de cette salle est formée par deux croisées d'ogives. Les quatre branches retombent aux angles à 1 m, 25 du sol sur des culs-de-lampe simples. La clé de voûte se trouve à environ 2 m, 80 du pavement. Au nord et à l'ouest, deux fenêtres rectangulaires profondément ébrasées éclairent la pièce. Sur la face sud, un placard de 1 m, 20 de hauteur sur 0 m, 80 de largeur s'enfonce dans l'épaisseur du mur de la tour. Il n'y a pas trace de cheminée.

6°) Rue Barbecane, n° 1, hôtel occupé actuellement par l'Institution de la Miséricorde. Une vis inscrite dans une tour carrée se couronne d'un palmier à huit branches.

Une étroite vis prend naissance sur le palier d'arrivée et s'inscrit dans une tourelle ronde en encorbellement. Elle donne accès à une salle située à l'aplomb de la voûte de l'escalier principal et continue pour desservir les combles. La salle carrée de 3 m. environ de côté, est voûtée d'une croisée d'ogives dont la clé ronde moulurée est à 3 m, 50 du sol. Formerets et branches d'ogives retombent aux angles de la pièce sur des culs-de-lampe très simples, sauf à l'angle nord-est où ils reposent sur un entablement surmontant le pan coupé dans lequel s'ouvre, sous un arc surbaissé, la petite porte d'accès.

Le réduit était autrefois abondamment éclairé par trois fenêtres rectangulaires. Ces baies s'ouvrent sous un ébrasement en anse de panier et comportent un meneau transversal. Au nord et au sud, ces fenêtres ont été complètement obturées. La fenêtre de l'ouest a été maçonnée dans la partie surmontant le meneau. Sa face est en grande partie occupée par une cheminée dont les piédroits et le manteau ne comportent aucun élément de décoration.

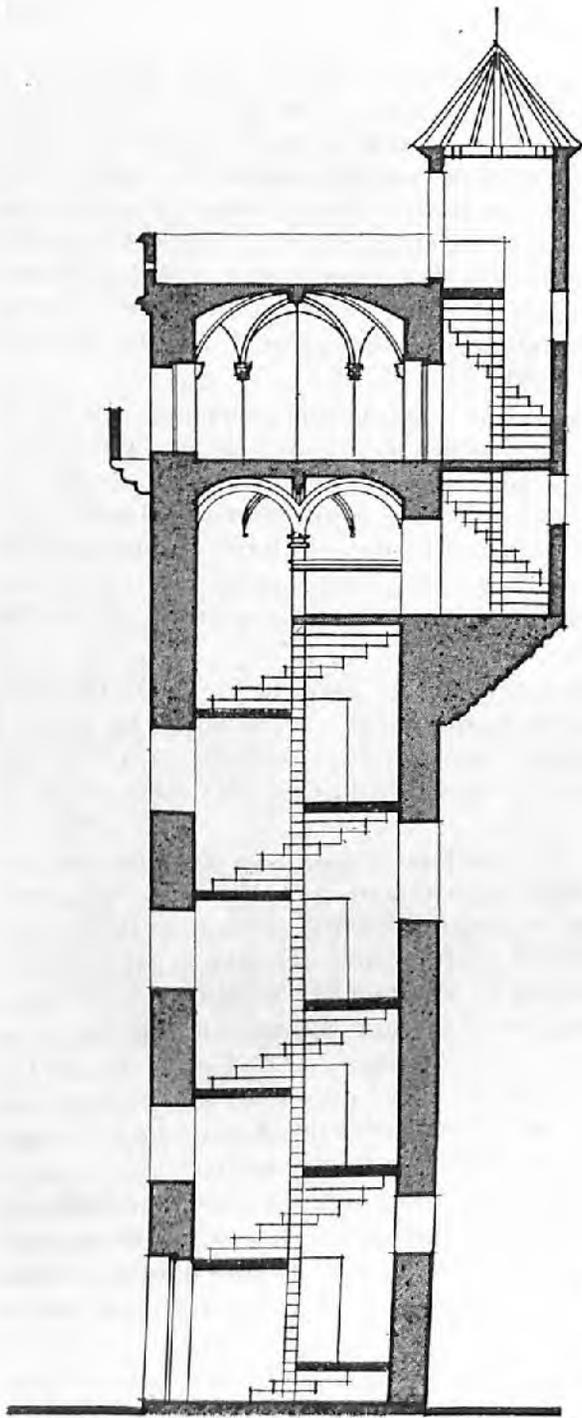
7°) Place de l'Hôtel-de-Ville, la tour du vieil hôtel occupé naguère par l'étude de M^r Hennequin-Lagarde abrite un très bel escalier en vis couronné par l'épanouissement, à partir du noyau, de 8 arcs en plein cintre. La voûte est très soigneusement appareillée.

Une tourelle en encorbellement contient l'étroite vis qui conduit à une salle malheureusement complètement défigurée, et à la terrasse supérieure. Actuellement, un hourdis de briques soutenu par des poutrelles en fer couvre la salle et rien ne permet d'imaginer ce qu'était le voûtement d'origine.

8°) Rue Aubergerie, hôtel de Sallegourde. La haute et puissante tour qui flanque la façade de cet hôtel contient un bel escalier en vis que couronnent 6 arcs en plein cintre s'épanouissant à partir du noyau, par l'intermédiaire d'une bague composée de deux tores aplatis séparés par une scotie.

Une vis étroite conduit à une salle voûtée surplombant toujours le couronnement du grand escalier. La salle se présente sur un plan carré de 3 m. environ de côté dont les angles nord-ouest et sud-est sont abattus, ce qui la transforme en un hexagone irrégulier.

Six branches d'ogives réunies 2 à 2, à 2 m, 50 du sol, par



Hôtel SALLEGOURDE
RUE AUBERGERIE
PÉRIGUEUX

une clé de voûte ronde ornée d'un masque, retombent à 1 m, 50 du pavage sur des culs-de-lampe historiés. Ceux-ci ne manquent pas d'intérêt bien qu'on ne puisse les assimiler à de véritables œuvres d'art.

Les sujets en sont les suivants:

— deux animaux entrelacés; un personnage grotesque tirant les deux pointes de sa barbe; un personnage à larges manches, le menton appuyé sur ses deux mains, dans une attitude de méditation; un masque entouré de feuillages dont les tiges sortent de sa bouche; un masque grotesque, la bouche largement fendue, se tirant la barbe; un personnage, le menton appuyé sur ses mains.

Sur la face nord, une intéressante cheminée repose son manteau sur deux colonnes rondes engagées. L'éclairage de la salle est assuré par une fenêtre ouverte dans le pan coupé nord-ouest. Une porte sur la face ouest donne accès au chemin de ronde à mâchicoulis qui ceinture la tour. La voûte est en briques, autrefois recouvertes d'un enduit qui a presque complètement disparu. Le profil des nervures est là aussi composé d'un bandeau, de deux cavets aplatis et d'un listel.

*
* * *

L'examen de ces huit escaliers fait ressortir les caractéristiques communes suivantes :

1. — couronnement de l'escalier principal en vis par l'épanouissement d'arcs en plein cintre issus du noyau formant un palmier ;
2. — salle voûtée surplombant la voûte de l'escalier principal;
3. — accès difficile à la salle supérieure par une vis très étroite;
4. — arcs de voûtement des salles et des couronnements d'escalier du même type. Le profil de ces arcs comporte un bandeau, deux cavets très aplatis et un listel. Seul le couronnement de l'escalier principal de la rue Denfert-Rochereau a des arcs d'un profil plus compliqué.

Quelle pouvait être la destination de ces salles hautes voûtées ?

L'hôtel de Sallegourde était situé tout près de la porte de l'Aubergerie, l'hôtel de l'école Saint-Front était également proche des remparts. On peut donc admettre que, pour ces deux édifices, la salle supérieure servait de salle de garde et de guet. Cette destination ne pouvait être celle des autres salles étudiées,

HOTEL DE SALLEGOURDE



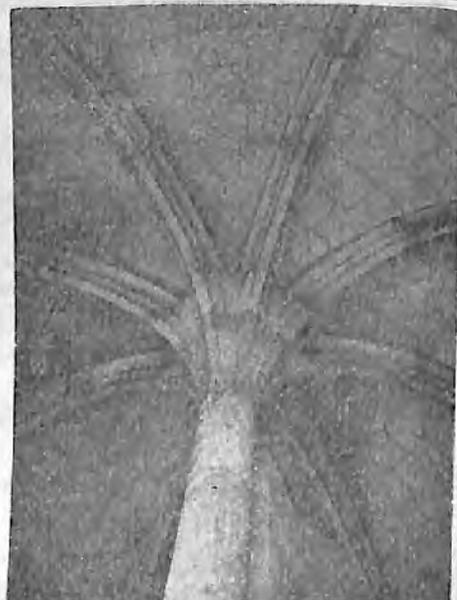
SALLE SUPERIEURE, CUL-DE-LAMPE



VOUTE DE L'ESCALIER



SALLE SUPERIEURE, CLE-DE-VOUTE



PLACE DE L'HOTEL-DE-VILLE
VOUTE DE L'ESCALIER

situées en plein centre et sans aucune visibilité sur l'extérieur de l'agglomération du Puy-Saint-Front.

On peut penser à un usage de chapelle ou d'oratoire, et peut-être au cours des âges en a-t-il été ainsi quelquefois. Rue de la Constitution, on décèle quelques traces de fresques recouvertes par un enduit plus récent. Ces fragments, sans aucune valeur semble-t-il, comportent un semis d'étoiles et de cœurs enflammés sur un fond rouge bistre et sont sûrement très postérieurs à la construction.

Mais une objection se présente à l'esprit : l'accès extrêmement incommode de la salle située à la hauteur des combles, par une vis étroite et raide. Ne s'agirait-il pas plutôt d'une salle de trésor ou d'archives ? Là, dans des coffres, pouvaient être conservés les titres de propriété et les objets précieux mis ainsi à l'abri des voleurs.

Il est à remarquer qu'une disposition semblable se retrouve au château de l'Herm. Le magnifique escalier est surplombé là aussi par une salle voûtée qui est connue sous le nom de « chambre du trésor ».

A quelle date remontent ces escaliers ? Le profil des nervures semble indiquer la fin du XV^e et le début du XVI^e siècle. La similitude des dispositions que l'on rencontre dans les huit cas étudiés pourrait faire penser qu'il s'est agi d'un style qui aurait séduit les bourgeois périgourdins à une certaine époque, sans qu'il soit possible de savoir quel a été le modèle.

Une constatation doit cependant être faite. Aucun des grands dictionnaires d'architecture (Viollet-le-Duc, Enlart, etc) ne mentionne cette curieuse disposition. Faut-il en déduire que la vogue de ces salles hautes a été limitée dans le temps et s'est cantonnée dans notre région ?

Le problème reste posé. J'espère que nos collègues du Périgord et nos confrères d'autres régions pourront nous aider à le résoudre.

Renée DESBARATS.

Je dois à l'aimable obligeance de notre collègue M. Guthmann et de M. Perrot la très belle représentation en coupe de l'escalier de l'hôtel de Sallegourde qui orne cet article, et qui montre parfaitement la curieuse disposition commune aux divers escaliers faisant l'objet de cette étude.

R. D.

Le CHATEAU et le BOURG de GAGEAC

(suite et fin)

XVI

DEMOGRAPHIE ET POPULATION

La noblesse. — Se distinguant du reste de la population, la noblesse locale reste fidèle au protestantisme jusqu'après la révocation de l'Edit de Nantes.

La famille de Cézacs, représentée par Pierre de Cézacs, sieur de la Moulière, de Plaisance et de Flouirac, et par ses frères et sœur à la fin du 17^e siècle, ne figure pas avant 1694 sur les registres paroissiaux. Marie de Cézacs, la première à abjurer, se marie en 1697. Après la conversion d'Antoine en 1699, puis de Pierre en 1702, les actes concernant cette famille sont accompagnés de signatures de gens de qualité: Jean de Bérard, archiprêtre de Vélines et aumônier du duc d'Orléans, un gentilhomme des gardes du corps du roi, etc. Mais vers 1750, Pierre-Jules de Cézacs, sans postérité de son union avec Marguerite de Vassal, quitte Gageac. Le domaine de la Moulière passe alors aux de Briançon, seigneurs de Rouillac, demeurés protestants. Ils y habitent leur château de Perrou.

François de Rayer, sieur de Maroulan, et ses frères, se convertissent aussi au début du 18^e siècle. François épouse Jeanne de Bérard, dont la famille est déjà alliée aux de Cézacs. Vers 1730, Marie de Rayer de Bérard épouse Joseph de Tascher, qui vient d'acheter le vieux château des Tours, au pied du coteau de Perrou à Rouillac. Leurs enfants sont baptisés à Gageac en 1732 et 1734. Les parrains et marraines appartiennent à la noblesse de la province, ce sont des Courson, des Calvimont, et une demoiselle de Tascher de Bordeaux. Ainsi la famille paternelle de l'impératrice Joséphine avait un rameau en Bergeracois.

Mathias de Guerrier, sieur de Lestévenie, appartient à une famille noble du Quercy, venue se fixer à Gageac au 16^e siècle. En 1682, il est nommé dans les registres paroissiaux à l'occasion du décès de son métayer. Mais il faut attendre 1704 pour trouver l'acte de baptême de sa fille Marie. Mathias a dû abjurer en épousant Jeanne de Boucherie: ce mariage n'ayant pas eu lieu à l'église de Gageac, nous n'en connaissons pas la date. Le souvenir de Mathias de Guerrier, ancien major au régiment de

Normandie, décoré de la croix de Saint-Louis et pensionné du roi, est resté vivace dans le pays. On raconte qu'il labourait lui-même son champ, vêtu de son habit à la française, sa croix de Saint-Louis sur la poitrine et l'épée au côté. Au bout du sillon, il la plantait en terre devant ses bœufs pour marquer la pause. En 1728, Marie de Guerrier épousa Leonard de Bideran, sieur de Lamongie en Saussignac. Au début de leur mariage, leurs enfants furent bapuzés à Gageac.

Les de Guerrier sont au nombre des habitants qui rachetèrent le presbytère et l'enclos « nationalement vendus » à Jean Large, de Sigoulès, le 27 prairial an IV, pour 8.000 F. Guerrier-Lestévénie, Beauduc aîné, Quintin, Verprat et Tramont les lui rachetèrent le 3 messidor an IV. Le 29 décembre 1810, un décret autorisait la commune à acquérir un presbytère pour la somme de 2.000 francs, afin de rétablir le culte catholique. L'acte de cession à la commune par les habitants précités est du 29 avril 1812 (1).

Les bourgeois. — Parmi les habitants de Gageac, les Rajaut (ou Rajaut) nous sont connus depuis 1655 par l'acensement du moulin à vent. A cette époque, un des frères Rajaut était curé de la paroisse. Cette famille a, par la suite, compté des religieux éminents parmi ses membres, un maître chirurgien, un procureur d'office. Vers la fin de l'ancien régime, les Rajaut, qui se disaient « sieurs des Martineaux », vont s'installer à Fonneuve et se font appeler Rajaut de Fonneuve. Ils se disent « bourgeois » et sont riches. Ils ont des terres importantes à Gageac et aux environs, font exploiter les deux moulins et retirent des profits substantiels des charges ou professions qu'ils exercent. Pendant la Révolution, c'est Léonard Antoine Rajaut qui est fermier des châtelains. A ce titre, il emporte chez lui les archives du château qui n'était plus habité. C'est là qu'au siècle dernier, un incendie les détruisit.

Parmi les propriétaires exerçant des fonctions judiciaires ou para-judiciaires, tous n'habitent pas Gageac, tels Jean Thénac de Fumouze, avocat à Bergerac, ou Jean Quintin le notaire; ils font exploiter leurs fonds par des métayers. Ce sont ces personnages qui, au cours des procès qui les opposent au seigneur, obtiennent l'exemption des droits de feu et de guet.

D'autres, cependant, tout en exerçant leur profession à Sainte-Foy ou à Bergerac, ou même à Bordeaux, comme le sieur Audat, avocat au Parlement, possèdent des biens et demeurent

1) Arch. dép. Dordogne, Q 550, n° 131 et Q 76, n° 143.

à Gageac, puisqu'ils s'y marient, y font baptiser leurs enfants et y ont leur sépulture, dans l'église, naturellement, et accompagnés d'un important cortège de prêtres des environs. C'est le cas des Armandie, des Labienvenue, des Gast, etc.

Il en est enfin d'autres qui régissent leurs biens et n'ont pas d'autre métier. Nous trouvons les Gaussens, parents des Labienvenue, représentés par trois rameaux : Abraham Gaussens, sieur de la Baume, les Gaussens de la Ferrière, et les Gaussens de Plaisance. Puis viennent les Planteau ; Etienne Planteau, ancien capitaine d'infanterie, se dit sieur des Brajots, puis sieur du Jean-Brun. Un de ses fils épousera une des demoiselles de Rayer de Bérard. Nous trouvons encore Alpinian Laporte, neveu du curé, qui vient s'installer auprès de lui, et qui possède des biens importants à Saussignac et à Saint-Germain. Il épouse en secondes noces demoiselle Madeleine de Bosredon et se fait appeler sieur de Grangeneuve.

Les mariages entre ces familles bourgeoises, aisées et considérées et les familles nobles, ne sont pas rares. Ne voit-on pas la sœur de l'abbé Jolivet, veuve de Pierre de la Fitte, épouser ensuite Jean Gui de Gontaut de Saint-Geniès en 1697 ; et la même année, Jean Leymarie, de Sainte-Innocence, épouser Marie de Cézacs ? En 1724, sa nièce Jacqueline de Cézacs épousera également un bourgeois. Là, comme ailleurs, ceux-ci aspirent à se mêler à l'aristocratie. Ils apportent, sinon la fortune, du moins une appréciable aisance aux familles nobles, dont la plupart ont grand besoin.

Le peuple. — Parmi le menu peuple, tous les corps de métier sont représentés. Il est curieux d'y trouver de véritables « dynasties » de maîtres maçons et de maîtres-charpentiers, puis voici des « recouvreurs », des tailleurs de pierre, des menuisiers, des forgerons, etc. Le nombre de ces ouvriers prouve que le bâtiment allait bien, surtout dans la première moitié du 18^e siècle. Il n'est pas rare de trouver parmi eux des gens sachant signer. Puis viennent les tisserands et cardeurs de laine, les tailleurs d'habits, les « marchands » — dont nous ignorons totalement l'objet du négoce —, un aubergiste à la Ferrière, ou plutôt un cabaretier, un voiturier et même un « chirurgien des bœufs ». Les tonneliers sont nombreux. Tous possèdent quelques arpents de terre qu'ils cultivent et qui les aident à vivre en période de chômage ou de maladie.

Quant aux cultivateurs, les plus modestes sont les « brasiers », qui d'après « l'aveu et dénombrement » de 1763, gagnent

8 sols par jour de travail. Ils n'ont en propre ni terre ni maison en général. Ils vivent dans des conditions misérables et les épidémies ne les épargnent guère.

Au-dessus d'eux sont les laboureurs et les vigneron, nombreux à Gageac. Ils travaillent pour leur propre compte — la terre est déjà divisée en petites parcelles, ainsi que le montrent des arrentements et reconnaissances en faveur du seigneur d'Essenault ou de la famille du Reclus. Ou encore ils sont fermiers ou métayers des grands propriétaires. Ceux-là sont déjà moins à plaindre, dans ce pays pratiquant la polyculture où tout ne manque pas à la fois.

Cependant le produit des vignobles est une des principales sources de richesse. La vigne donne du travail à tant de gens ; et le vin, de qualité, se vend facilement jusqu'à l'étranger.

Les vins de Gageac étaient chargés au port de Gardonne et dirigés sur Libourne où les prenaient les navires de haute mer. Ils n'avaient pas le droit de transiter par Bordeaux. Il faudra la Révolution pour imposer l'unification des mesures et la libre circulation des marchandises à travers la France entière.

MOUVEMENT DEMOGRAPHIQUE

I. — *De 1663 à 1691* (moyennes annuelles) :

Les registres paroissiaux de cette période sont incomplets et irrégulièrement tenus, aussi ne peut-on en tirer que quelques renseignements :

	<i>baptêmes</i>	<i>sépultures</i>	<i>mariages</i>
1663-1668	3,6	manquent	3
1671-1676	5,5	1,5	3,5
1677-1685	6,7	2,6	1

II. — *De 1692 à 1791* (moyennes annuelles) :

1692-1700	14,2	7	3
1701-1710	23,1	6,1	5,4
1711-1720	20,5	6,6	4,5
1721-1730	25,4	9,3	7,6
1731-1740	22	8,8	4,5
1741-1750	23	22,4	3,2
1751-1760	16	11,9	4,2
1761-1770	19,7	16,5	4,7
1771-1780	19,3	18,1	4,7
1781-1791	18,8	15,7	3,1

Les moyennes annuelles de la fin du 17^e siècle, de 1692 à 1700, montrent une paroisse en plein essor. Et que dire des décades suivantes jusqu'au milieu du siècle, où celle de 1721 à 1730 est la plus favorable avec ses 25,4 baptêmes contre seulement 9,6 sépultures ! Le nombre des mariages est également le plus élevé de toute la période.

En ce qui concerne Gageac, ces années de la fin du règne de Louis XIV, qu'on a coutume de décrire comme catastrophiques sans parler de l'hiver de 1709, ne semblent pas avoir été si sombres. Ne connaissant ni les persécutions religieuses, ni l'exode de la population protestante, la paroisse a bénéficié d'une prospérité certaine.

L'hiver de 1709 a été bien supporté puisqu'on ne trouve que 6 sépultures cette année-là, dont une d'un « pauvre inconnu » qui lui, ne devait pas manger tous les jours à sa faim, tandis que les habitants, sans vivre dans l'abondance, ne souffraient pas de la disette. L'état sanitaire était donc satisfaisant dans l'ensemble ; avec, de temps à autre, quelques épidémies en automne et en fin d'hiver surtout, qui frappaient les jeunes enfants plus que le reste de la population.

Nous arrivons à la sombre période des années 1745-49, dont voici le détail :

	<i>baptêmes</i>	<i>sépultures</i>	<i>mariages</i>
1745	28	13	5
1746	29	36	2
1747	16	46	5
1748	10	33	1
1749	14	16	néant

Une terrible épidémie fait son apparition à la fin de 1745, ce qui explique le nombre relativement encore peu élevé des sépultures cette année-là, et celui fort important des naissances et des mariages. Pendant 4 ans, le fléau va frapper indifféremment jeunes et vieux, hommes et femmes dans la force de l'âge ; on trouve une hécatombe d'enfants.

En tout, ces années ont vu la mort de 144 personnes, soit à peu près le quart de la population, alors que la paroisse comptait environ 110 feux ⁽¹⁾. Et naturellement il s'en est suivi une baisse considérable de la natalité et du nombre des mariages, qui est nul en 1749.

La seconde moitié du siècle, jusqu'à la Révolution, ne verra

¹⁾ *B.S.H.A.P.*, t. IX, pp. 598 et suiv.

jamais plus le rythme ascendant des années 1700 à 1745. Trop de jeunes sont morts qui auraient eu de nombreux enfants. La moyenne des baptêmes qui n'arrive qu'à 16 dans la décade 1751-1760, n'atteindra plus 20. Quant au nombre des sépultures, il augmente très sensiblement. La période 1771-1780 est particulièrement critique avec ses 18,1 sépultures contre 19,3 baptêmes. Le niveau de vie des habitants s'est-il sensiblement abaissé en conséquence de la disparition de tant de travailleurs et de pères de famille qui gagnaient la vie des leurs ? On constate aussi une longue série d'intempéries qui provoquent dans toute la région de mauvaises récoltes, et partant, la disette et les épidémies. En fait la dernière année des registres paroissiaux, 1791, ne voit que 19 baptêmes contre 30 décès.

On compte extrêmement peu de naissances hors mariage dans ces registres. Le premier, celui de 1663, commence par la présentation par le sieur de Marsoulan (encore protestant) au curé de Gageac, d'une petite fille abandonnée sur son domaine; nous ne retrouvons un cas analogue qu'une cinquantaine d'années plus tard, où nous apprenons qu'une femme inconnue, hébergée par une famille compatissante, a accouché d'un garçon et s'est enfuie la nuit suivante, en abandonnant son enfant. Les gens qui l'avaient recueilli lui servent de parrain et de marraine et il reçoit le nom de « Simon Sannom ». Rien ne permet de dire ce qu'il advint de ces deux enfants.

Dans les autres cas, les enfants illégitimes portaient parfois le nom de leur mère ; mais souvent, le curé, informé par « la voix publique », les attribuait au père ainsi désigné et leur donnait son nom, le mariage des parents ayant lieu un peu plus tard. On voit ainsi certains « fiancés » déclarés pères des enfants de leur promise. Mais dans l'ensemble les cas de bâtardise sont rares — un peu plus fréquents vers 1750 où beaucoup de familles d'ouvriers agricoles venus de l'extérieur s'installent à Gageac — ils s'élevaient à une vingtaine pour cette longue période de près de 130 ans.

Les cas de longévité ne peuvent être transcrits en chiffres valables, beaucoup d'actes ne portant pas l'âge, même approximatif du défunt. Nous avons cependant relevé le cas de deux femmes mortes « âgées de 100 ans ou environ », et quelques cas d'hommes et de femmes nonagénaires. Les gens dépassant 60 et même 70 ans ne sont pas rares. Ceci témoigne en faveur de la vigueur de la race.

Les mariages consanguins sont très rares : deux avec dispense de l'évêque et un avec dispense du pape « pour 3^e degré de parenté ».

APPENDICE

(Noms fournis par les registres paroissiaux)

Juges de Gageac

- 1648 : Michel Mouraignes, avocat, est dit « juge de la baronnie de Gageac ».
 1698 : Mondou Delbos, fait enregistrer ses armes par d'Hozier.
 1713 : Léonard Armandie, habitant à Beauséjour, paroisse de Gageac.
 1768 : Antoine Audat, lieutenant du juge de Gageac (fils de L.A. Audat, filleul du seigneur L.A. d'Essenault).
 1770 : Pierre Moynier est dit juge de Razac, de Gageac et de Sadillac.
 1780 : Raymond Quintin, habitant du faubourg de Bergerac.

Notaires royaux

- 1690 : Antoine Bourbon (n'habite pas Gageac).
 1700 : Léonard Armandie, fils d'autre Léonard Armandie.
 1706 : Jean Quintin, habitant du faubourg de Bergerac.
 1770 : Pierre Moynier, également juge.
 1791 : Pierre Recoudou.

Procureurs d'offices

- 1681 : Jean Marteau.
 1682 : Jean Quintin, de Saussignac, procureur postulant. Il se fixe à la Ferrière et devient procureur de Gardonne. Il est « praticien » en 1685.
 1700 : Léonard Armandie, également juge.
 1722 : Etienne Rajeau (ou Rajaux ou Raïaut), praticien, puis procureur en 1728. Il l'est encore en 1747.
 1759 : Pierre David.
 1779 : Jean Pauvert.

*Personnes exerçant une activité
qui demandait un certain degré d'instruction*

- 1710 : Etienne Labienvenue, huissier. Son père Jacob, décédé : en 1756 à l'âge de 90 ans, est dit « sergent royal ».
 1711 : Pierre Mazera, clerc ; puis praticien en 1714.
 1713 : Mondou Armandie, praticien.
 1713 : Pierre Galateau, syndic de la fabrique paroissiale.
 1721 : Pierre Caubet, clerc.

- 1728 : Jérôme Rajaut, maître chirurgien. Etienne Rajaut, prêtre.
 1729 : Pierre Bernard, maître chirurgien.
 1730 : Jacques Labienvenue, praticien, puis huissier en 1740.
 1731 : Antoine Rajau, chanoine régulier de Chancelade, puis
 prieur d'Aubiac. Se fait appeler Rajaut de Martineau.
 1762 : Pierre Vachet, régent (il y avait donc une école à Gageac).
 1789 : N. Lacombe, maître chirurgien.

Les signatures dans les registres paroissiaux sont assez nombreuses, même parmi les marchands, les artisans et les paysans. Les bourgeois, leurs femmes et leurs filles signaient à peu près tous, ainsi que les membres de la noblesse.

Prénoms masculins usuels : André, Antoine, Arnaud, Etienne, Jean, Joseph, Jacques, Léonard, Mathieu (ou Mathias ou Mathurin), Simon, Pierre, François.

Plus rares : Alexandre, Hector, Marc-Antoine, Thomas, Jérôme, Gabriel, Nicolas, Raymond.

D'origine biblique : Abraham, Isaac, Jacob, Zacharie.

Prénoms féminins usuels : Anne, Catherine, Elisabeth, Jeanne, Jacqueline, Isabeau, Françoise, Léonarde, Madeleine, Marie, Marguerite, Marthe.

Plus rares : Marie-Victoire, Honorette (ou Honorée), Rachel, Judith (Judy) ; ces 2 derniers d'origine biblique.

Marthe MARSAC.

Le problème de la conservation des grottes préhistoriques :

L'EXEMPLE DE FONT-DE-GAUME

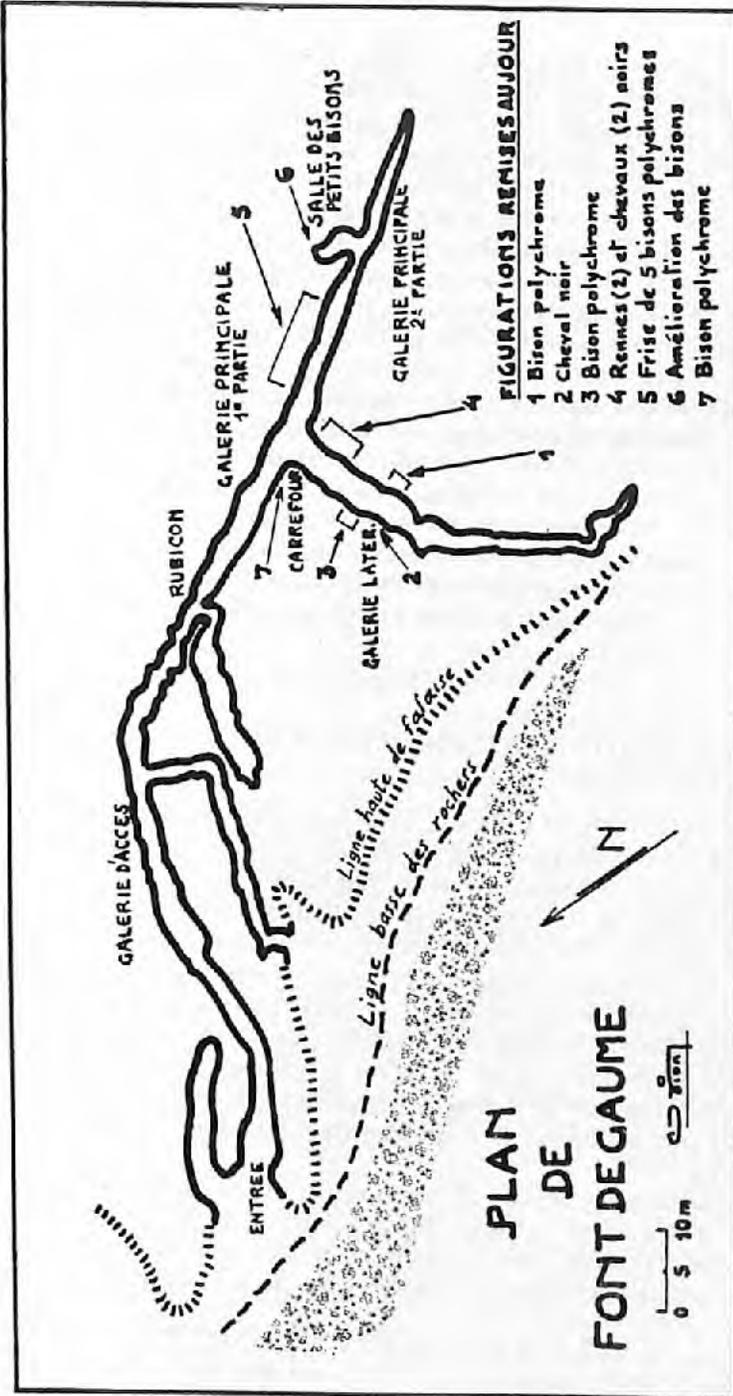
En 1960, par l'intervention de M. Sarradet, Conservateur des Monuments historiques d'Aquitaine, l'alerte était lancée pour les phénomènes de dégradation constatés sur les parois de la grotte de Lascaux. Une éminente Commission scientifique fut mise sur pied en 1963 pour étudier la caverne en danger et sauver les peintures pariétales mondialement renommées. Hélas, d'autres cavernes, sans doute plus connues des spécialistes, n'ont pas eu cette chance puisque déjà très abimées à leur découverte. C'est le cas de la grotte de Font-de-Gaume qui, parmi tant d'autres, semble avoir été un peu oubliée des techniciens.

Il était indispensable, dans l'affaire de Lascaux, d'entreprendre de toute urgence une étude scientifique systématique de ce milieu particulier. Pour les autres, des méthodes plus empiriques auraient dû être envisagées depuis longtemps, semble-t-il ; méthodes sans doute simplistes, mais combien réalistes. En effet, comme le pensait l'abbé Breuil, il eût suffi simplement de toucher à certaines parois peintes (ne serait-ce que par nettoyage délicat) pour leur rendre une partie de leur éclat.

Mis à la disposition du Ministère des Affaires culturelles par le C.N.R.S. pour collaborer à l'étude des procédés de conservation des œuvres d'art des grottes préhistoriques, nous avons effectué quelques travaux dans la caverne de Font-de-Gaume. C'est sur l'initiative de M. Sarradet, et les conseils éclairés de notre directeur, le Professeur Delamare-Deboutville, que nous avons choisi cet excellent terrain d'action. Enfin, M. Peyrony a bien voulu superviser ces travaux.

I. — OBJET DE LA TECHNIQUE, GENERALITES

Tout d'abord ce travail a été décidé pour combattre les algues, particulièrement abondantes à Font-de-Gaume, qui gagnaient progressivement la quasi-totalité des parois ; profitant de l'expérience des biologistes à Lascaux, il nous était très facile d'envisager leur traitement. Par ailleurs, l'aspect noirâtre et peu naturel des couloirs de la cavité nous incita à mettre au point une technique de lavage. C'est la mission qui nous était confiée au départ : nettoyage de toute la caverne.



Il n'était surtout pas question de délayer les parties ornées, mais ayant retrouvé des figurations inédites, en cours de travaux, nous avons dû mettre au point sur certaines surfaces peintes le décapage de la gangue allérante. En raison de l'importante restitution que nous avons menée à bien et de l'ampleur des frises ensevelies, d'un travail assez modeste, notre tâche devint vite considérable. Toutefois la réussite fut totale ; outre une frise de 5 très beaux bisons, 5 autres figurations ont pu être mises en valeur, et de nombreuses autres parties ont été améliorées.

Nous n'avons voulu faire pour cela aucune publicité autour de ces découvertes, tant nous sommes persuadés qu'il est plus juste de rester dans le cadre même du travail qui nous a été confié. Cependant pour être objectif, nous avons tenu à faire un bref rapport d'activités, peu différent de ce que nous écrivons ici, que certains ont critiqué violemment et d'autres ont élevé bien haut. Nous pensons personnellement que ces divergences de vues sont affaire de désharmonie entre préhistoriens, en aucun cas la responsabilité de telles manifestations ne peut être reprochée à notre équipe ¹ ou à nous-même.

II. — PROCÉDES MIS AU POINT

1. — TRAITEMENT DE DISSOLUTION DE LA CALCITE DANS UN ACIDE.

En juin 1966, M^{me} Hours, Conservateur des Musées de France, chef du laboratoire du Musée du Louvre et M^{me} Delbourgo, chimiste de ce laboratoire, recherchaient avec nous des procédés d'élimination de la calcite par application d'acide.

Le 13 juin 1966 une première expérience était effectuée sur 4 plages ; cet essai donna quelques résultats, mais nous tenons à préciser que nous avons employé rarement ce procédé et seulement sur des zones bien particulières. En effet, l'inconvénient de cette méthode est son manque de souplesse ; il est très délicat de stopper l'action de l'acide lorsque la couche de calcite se trouve déjà très attaquée. Son emploi devient alors néfaste pour les pigments.

Nous avons cherché d'autres techniques moins dangereuses pour les peintures et nous nous sommes documentés sur les appareils, français ou étrangers, mis au point pour l'archéologie, en particulier pour le dégagement de fresques ou de mosaï-

¹) Le 1^{er} décembre 1966 nous avons pu constituer une petite équipe qui, en 3 mois de travail, nous a conduit à fournir le bilan de cette campagne. Nous tenons à remercier ici en particulier MM. Archambau Ch., Daubisse G. et M^{me} Peyrony E., Rousset R.

ques. L'outillage actuel utilisé en ce domaine, tant les petites meules montées sur mandrin et animées par flexibles, que les outils à projection de poudre d'émeri, ne semble pas être approprié au dégagement de surfaces hétérogènes comme les parois de grotte.

(voir tableau page suivante)

2. — ELIMINATION DE LA CALCITE PAR PROCÉDES MECANIQUES.

Nous avons surtout utilisé trois techniques certes plus sommaires, mais plus efficaces et moins risquées : par chocs, par brossage et par usure.

a) *Par chocs :*

La plage expérimentale choisie est un bison polychrome situé sur la paroi gauche de la galerie latérale. Nous précisons d'ailleurs que tous les procédés utilisés ont été mis au point sur cette plage. C'est après de nombreux essais que nous avons étendu nos techniques à d'autres figurations.

En grande partie, les dessins que nous avons retrouvés étaient recouverts d'une couche de calcite grise et peu adhérente au support. Ce revêtement rendait les dessins invisibles et facilitait la décomposition de la roche, donc des peintures ; d'abondants ruissellements se produisaient en effet entre cette ancienne couche de calcite et la paroi même. Il devenait donc extrêmement urgent d'assainir ces panneaux sous peine de laisser détruire irrémédiablement les œuvres d'art. Fallait-il toutefois les avoir décelées !

A l'aide d'un petit maillet en matière plastique très dure (type « Lucoflex »), nous avons écaillé, par faibles chocs, les voiles et même certaines coulées assez épaisses recouvrant la peinture. Après observation des écailles à la loupe binoculaire, nous avons constaté seulement quelques infimes particules de pigment sur la surface de contact ; particules à l'échelle de la loupe, mais en aucun cas une quantité autre que négligeable pour la bonne conduite du processus. En outre, les traits gravés sur la roche figuraient en relief sur les fragments de calcite délités, mais n'étaient point détériorés pour autant sur l'original. Bien que fastidieux et délicat, le procédé était au point et fut parfaitement applicable pour 5 bisons de la galerie principale, seconde partie. Il a permis de mettre en valeur et de sauver un splendide panneau peint et gravé qui, outre sa gangue de calcite,

TABLEAU RECAPITULATIF DE L'EXPERIENCE DE DISSOLUTION PAR ACIDE

	REPERAGE DES PLAGES	NATURE	RESULTATS
1 ^{er} Essai	Cabinet bisons, cou vache noire.	Acide formique au 1/3	Dissolution suffisante pour les couches minces mais insuffisante pour les épaisses.
2 ^e Essai	Sous plage 1 ^{er} essai	Acide formique au 1/2	Pas satisfaisant.
3 ^e Essai	Cabinet bisons, début bosse du grand. Noir.	Acide formique à 1/1 avec pulv. imm. d'eau dist	Satisfaisant.
4 ^e Essai	Ar. Bison rouge, G.P.	id.	id.

était recouvert d'un dépôt limoneux insalubre sans cesse croissant et qui rendait pratiquement invisible cet ensemble depuis une cinquantaine d'années. Il est actuellement le plus éclatant de Font-de-Gaume.

b) *Par broissage simple :*

A l'encontre du substrat précédent, certaines portions de parois étaient recouvertes d'une faible couche de calcite (5/10^e de mm. environ) se présentant sous forme de poudre pulvérulente (mond-milch vraisemblablement). Pour supprimer ces formations, un simple broissage à sec de la paroi, à l'aide d'une brosse en matière plastique souple, suffit à faire disparaître l'opacité présente et à retrouver le trait peint. C'est de cette façon qu'a été traitée la salle des petits bisons, en dehors de quelques applications d'acide. Notons que ce procédé simple est valable pour une grande partie des figures de Font-de-Gaume. A l'heure actuelle, il est encore possible d'obtenir d'autres résultats par ce système.

c) *Par usure dynamique :*

Pour les zones recouvertes d'une épaisse couche de calcite semi-transparente, nous avons éliminé une partie de ce revêtement par usure progressive à force de frottements énergiques à l'aide de brosse en matière plastique très dure. Dans ce cas, nous avons dû fortement humidifier la paroi et sous l'action mécanique, une poussière de calcite est arrivée à se détacher. Par ce processus, le voile devenant plus réduit, les traits visibles par transparence deviennent plus nets. L'eau employée est à 1/100^e de formol pour éviter toute contamination bactérienne. Cette technique nous a permis de retrouver en grande partie la frise des rennes (carrefour) ainsi que les chevaux de la galerie latérale. De plus, il est certain que ces travaux nous ont conduit à mettre au jour des traits, pour ne pas dire des figurations, indiscernables lors du relevé faunistique réalisé par l'abbé Breuil.

3. — LAVAGE, ASSAINISSEMENT, TRAVAUX D'ENTREPRISE.

a) *Lavage :*

En ce qui concerne le lavage général de la cavité, qui fut avec l'élimination des algues à la base même de notre entreprise, il était indispensable d'avoir une grande quantité d'eau à notre disposition. Pour cela, nous avons pensé tout d'abord à amener l'eau de la commune, par groupe de pompage

 <p style="text-align: right;">① L.: 1,62 m</p>	 <p style="text-align: right;">② L.: 0,30 m</p>	 <p style="text-align: right;">③ L.: 1,50 m</p>
<h2>FONT DE GAUME</h2> <h3>FIGURATIONS REMISES AU JOUR</h3>		
 <p style="text-align: right;">④ L.: 3,00 m</p>	 <p style="text-align: right;">⑦ L.: 1,00 m</p>	
<p> --- Coulee de Calcite - - - - - Trait noir, peu visible - * - * - Trace noir * * * * * Trace rouge </p>		

provisoire et tuyauteries, reliant une bouteille (type Sagei) donnant instantanément de l'eau distillée. Nous avons rapidement abandonné ce projet, désireux d'employer de préférence une eau très proche des eaux de grotte. En effet, ayant le souci permanent de modifier au minimum les conditions physico-chimiques de la cavité, il nous a paru plus prudent d'employer une eau souterraine pour accomplir ce travail. En bordure du chemin d'accès à la grotte et à environ 100 mètres de l'entrée, nous avons puisé notre eau au débouché d'une minuscule résurgence appartenant au massif de Font-de-Gaume (caractéristique de l'eau : pH 7,4 ; CO_2 Ca : 250 à 270 mg/l). Bien que le transport par récipients de 10 litres fût pénible, nous ne pouvions bénéficier d'une meilleure eau et d'une solution aussi peu onéreuse. Pour éliminer toute pollution possible durant les manutentions, nous avons ajouté au moment de l'emploi 1/100 de formol à 40 %, par litre. Cette dose nous a été indiquée par MM. Lefèvre et Laporte, biologistes au C.N.R.S., qui forts de leurs travaux à Lascaux, ont pu nous aiguiller utilement en ce domaine et en celui de la destruction des algues. Nous les remercions vivement d'avoir bien voulu nous conseiller. Une fois l'eau à pied d'œuvre, le lavage a été effectué à l'aide de brosses, pissettes, arrosoirs, etc. ; tout cet outillage en matière plastique souple. Il aura fallu 800 litres au total pour mener à bien cette tâche. Les boues accumulées sur le sol après lavage, ont été évacuées à l'extérieur.

En conclusion de ce travail de lavage et de décapage des parois, nous pouvons dire que si l'aspect général de la grotte s'est amélioré du point de vue du coup d'œil, après dégagement des parties argileuses et des noirs de fumée anciens, la mise en valeur des peintures préhistoriques dégagées de leur boue est, à notre sens, de tout premier ordre. Sans erreur nous pouvons affirmer qu'à l'époque de la découverte, l'abbé Breuil n'a malheureusement pas pu contempler, en faisant ses relevés, la moitié des dessins que nous avons retrouvés. Ceci plus particulièrement en ce qui concerne la finesse des traits gravés, et la fraîcheur de certaines parties peintes qui, sans doute, bien que moins recouvertes de limon à l'époque, étaient bien peu visibles sous la calcite.

b) *Assainissement :*

Dans le cas des animaux que nous avons retrouvés, le processus de détérioration ne nous a pas échappé. En effet, les frises peintes se trouvaient en partie basse de paroi très humide et recouvertes en leur partie haute d'une forte couche argileuse.

Les infiltrations venant de la voûte entraînaient cette argile sur les dessins après leur ruissellement sur la paroi. Ce phénomène s'est trouvé accéléré depuis ces dernières années par un excès de condensation dû aux nombreuses visites.

Comme nous avons pu constater à Font-de-Gaume que l'apport de sédiments était finalement plus néfaste qu'un « lessivage » sur les peintures, même si ce « lessivage » entraîne un dépôt de calcite, nous avons éliminé toutes les formations argileuses situées au-dessus des dessins ; par ailleurs, il est toujours possible de combattre dans l'avenir le ruissellement des parois peintes par la mise en œuvre de larmiers de drainage à établir au-dessus des frises intéressées.

Du point de vue biologique, nous avons constaté la présence de champignons dans les galeries proches de l'entrée. Afin d'éviter le développement tant floristique que bactérien, nous avons pulvérisé de l'eau formolée (dans les mêmes proportions que pour les parois) sur le sol de toutes les galeries.

c) Travaux d'entreprise :

Du point de vue touristique, la mise en valeur des peintures retrouvées pose un énorme problème par leur situation en zone basse sur des parois d'une galerie étroite. Le cheminement des visiteurs demeure un danger à proximité des peintures. Pour remédier à cela, l'idéal serait de baisser assez considérablement le sol de telle sorte que les dessins se trouvent à hauteur des yeux. En deux mois de fermeture de la grotte, il était impossible d'entreprendre un tel travail, d'autant que le sol renferme une multitude d'ossements anciens³. Il conviendrait donc de procéder en premier lieu à des fouilles méthodiques, mais combien longues. Pour pallier dans l'immédiate cet état de fait, nous avons disposé une protection provisoire constituée par des cadres métalliques supportant des plaques en matière plastique transparente (type Altuglas), pour la frise de la galerie principale. Dans la galerie latérale, beaucoup plus large, deux balustrades en tube de cuivre ont suffi à éloigner le visiteur de la paroi.

Nous précisons que tous les trous effectués dans le sol, pour disposer cet agencement, ont été effectués avec les plus grands soins, sous notre propre surveillance et celle de M. Rousset, gardien des gisements préhistoriques de la Dordogne ; nous avons

3) D'après M. E. Peyrony, Inspecteur des Monuments préhistoriques, les fouilles entreprises sous la direction du Professeur Bordes ont mis à jour dans le sol de Font-de-Gaume de nombreux ossements d'ours. En posant un dé de ciment dans la galerie principale, il a été trouvé une dent d'ours et un fragment de silex taillé.

FONT DE GAUME

FRISE DE 5 BISONS POLYCHROMES



Galerie principale 2ème partie ⑤ L. 5,80m

Photos :

imposé à l'entreprise un scellement par dés coulés à l'avance en atelier et simplement posés dans le sol.

Nous avons également accompli des travaux d'électrification pour mieux mettre en valeur toute la partie terminale de la grotte. Afin d'éviter un éclairage permanent intense, néfaste dans ce milieu, les nouveaux circuits possèdent leur commutateur pour n'utiliser l'éclairage des peintures que momentanément. Nous avons constaté au cours de ces travaux que, suivant la même méthode, les frises de la première partie de la grotte seraient mieux mises en évidence. Malheureusement, dans ce cas, l'installation électrique d'ensemble serait à revoir, elle manque actuellement de puissance nécessaire à ces modifications. Au sol, une couche uniforme de castine a été répandue, afin d'améliorer le cheminement ; 19 m³ ont été nécessaires. Ce revêtement protège également le paléosol.

d) *Destruction des algues :*

Plus encore qu'à Lascaux, la grotte de Font-de-Gaume avait ses parois recouvertes d'algues de toutes sortes. Ces végétaux déprédateurs, se développant en abondance aux environs des hublots d'éclairage, devaient incontestablement être éliminés. Pour ce faire, nous avons pulvérisé du formol en solution à 10 %, à l'aide d'un vaporisateur (type pistolet à peinture), alimenté par un petit compresseur électrique. Ce traitement a permis une dissipation algale importante, mais nous avons dû broser énergiquement certaines parties pour obtenir une élimination notable. Certaines autres plages sont encore à traiter, nous nous y emploierons dans un proche avenir.

CONCLUSION

Pour conclure cette rétrospective sur les travaux que nous avons pu mener à bien, nous pensons pouvoir dire qu'à l'aide de techniques simples, bien que délicates et de longue haleine, il est possible d'apporter beaucoup dans la rénovation des peintures préhistoriques de grotte, sans pour cela employer des méthodes autres que naturelles. A notre sens, la caverne de Font-de-Gaume en est un parfait exemple, avec les résultats qui nous ont été donnés par de telles méthodes. Nous pensons pour l'avenir, dans l'esprit de ce que nous avons entrepris, qu'en perfectionnant encore ces techniques, il serait souhaitable d'étendre de tels travaux à l'ensemble des grottes préhistoriques connues. En particulier une question se pose à ce jour : doit-on ou non, entreprendre l'élimination des graffiti modernes, dégradant les figures pariétales ?

Pour être complet nous donnons ici quelques remarques notées, à l'issue des travaux, dans la conclusion du compte rendu de visite effectuée le 3 mars 1967 par quelques spécialistes en ce domaine, qui furent conduits par M. P.P. Grassé, Président de l'Académie des Sciences, et auquel s'étaient joints en particulier M. J. Fayard, Contrôleur général des Monuments historiques, et M. J. Secret, Président de la Société historique et archéologique du Périgord.

« Le groupe des visiteurs constate que :

- la grotte ainsi partiellement nettoyée a pris un nouvel intérêt, non seulement pour les touristes, mais aussi pour les hommes de sciences ;
- les travaux ont été effectués avec la plus grande conscience et beaucoup de prudence et d'habileté ;
- en aucun point des parties nettoyées, on ne trouve une trace quelconque de lésion ou de dommages créés soit par la brosse, soit par les liquides de lavage. La percussion de la calcite au maillet en matière plastique n'a apporté aucune modification au substrat ;
- ce nettoyage a appris qu'il était possible de restaurer dans leur état primitif des peintures rupestres, même lorsque celles-ci sont recouvertes d'un voile de calcite ;
- en outre, nulle destruction imputable à une maladresse n'a été observée et la réussite de l'entreprise est complète.

Grâce à cette initiative, une voie nouvelle est ouverte, non seulement pour la conservation des grottes peintes, mais pour leur restauration, faits qui se trouvent en contradiction avec l'opinion courante ».

Pierre VIDAL.

Catalogue raisonné des éléments de sculpture provenant de la cathédrale Saint-Front de Périgueux et conservés au Musée du Périgord

AVANT-PROPOS

Notre intention était, et reste, de publier par séries successives le catalogue raisonné de l'ensemble des œuvres conservées au Musée du Périgord, lorsque sera achevée la remise en ordre des différentes sections qui le composent et lorsque la modernisation, entreprise, de la présentation des collections sera achevée, nous laissant davantage de temps pour le travail scientifique proprement dit. Rien dans ce sens n'a été entrepris depuis qu'en 1905, Féaux publia le catalogue des collections préhistoriques du Musée du Périgord. Il y a donc une importante lacune à combler et elle le sera.

Toutefois, différentes considérations nous ont amené à étudier, sans plus tarder, certaines séries qui devront s'intégrer dans cet ouvrage considérable. L'an dernier, ce fut la station magdalénienne de Raymondin, à Chancelade, qui nous occupa. Cette année, ce sont les sculptures romanes de la basilique Saint-Front qui retiendront notre attention. Nous espérons, en les publiant dans le *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, pouvoir apporter une contribution utile à tous ceux qu'intéresse la question de Saint-Front.

Notre but n'est pas de composer une étude exhaustive de l'œuvre sculpturale entreprise à Saint-Front du XI^e au XII^e s. et sporadiquement continuée à des époques postérieures. En l'absence de documents précis, et les restaurations du XIX^e s. ayant fait disparaître de nombreux éléments qui n'ont même pas fait l'objet de relevés, ce sera une entreprise difficile et hasardeuse, car les risques d'erreurs seront grands. En outre, il faudrait au moins publier parallèlement les sculptures conservées au cloître de Saint-Front et dont un certain nombre, relevées par le chanoine Roux sur les planches de photographies que nous avons consultées (ce dossier de photographies annotées avait été laissé par le chanoine à M. Jean Secret, que nous remercions de

nous l'avoir communiqué), ont aujourd'hui disparu. Nous avons seulement voulu, en faisant connaître avec quelque précision, ce que le Musée du Périgord possède dans ce domaine, fournir une base de travail appelant des développements, voire des rectifications futures. Nous posons des questions, nous formulons des hypothèses; mais l'insuffisance de documentation nous empêche souvent d'y répondre de manière sûre. Les travaux de Taillefer, *Antiquités de Vésone*, de F. de Verneilh, *L'architecture byzantine en France*, et surtout du savant chanoine Roux, *La basilique St-Front de Périgueux*, sont infiniment précieux et éclairent bien des points obscurs. Mais dans l'ensemble, l'architecture si exceptionnelle de Saint-Front les a intéressés plus que la sculpture, et les renseignements qu'ils fournissent restent assez limités. Puissent d'autres spécialistes de l'art roman apporter davantage de lumière sur cette question des sculptures à Saint-Front car, comme le fait observer très justement le chanoine Roux ¹, elle peut aider considérablement à fixer définitivement les dates de construction des deux églises et du clocher.

Travaillant pour le Musée et dans le cadre que nous avons défini plus haut, nous donnons à notre étude la forme un peu rebutante, nous nous en excusons, d'un catalogue. Nous étudions chaque élément isolément et nous tenterons, en fin de travail, de tirer quelques conclusions d'ensemble, nécessairement limitées d'ailleurs puisque nous ne conservons qu'une faible partie de l'ensemble sculptural de Saint-Front. Dans l'avenir, il nous restera, pour épuiser le sujet en ce qui concerne le Musée, à publier les objets d'art provenant de la cathédrale et du cloître. Dans l'immédiat, nous nous bornerons à signaler que nous conservons, provenant du Cabinet de Moureïn, les matrices des sceaux du chapitre de Saint-Front (A. 6685) et du monastère de Saint-Front (A. 6686), quelques vases ampullaires, en verre, provenant des sarcophages de la Clautre et même de Saint-Front (G. 419), d'autant plus précieux qu'ils sont extrêmement rares, et différents objets de moindre intérêt.

1) *La basilique...*, pp. 220-221.



PREMIERE PARTIE

L'EGLISE A COUPOLE DU XI^e SIECLE

A) Extérieur

1) — A. 2113 — Grande dalle portant en son milieu une rosace d'un fort relief, représentant un feuillage quadrilobé. Ces rosaces étaient placées entre les arcs des fenêtres hautes. Comme F. de Verneilh précise ² qu'elles n'étaient ornées de feuillages qu'au pignon nord, cela situe notre dalle dans l'édifice. On peut penser que cette sculpture est contemporaine de la basilique du XI^e s. Le style en taille de réserve sur fond de cuvette, n'y contredit d'ailleurs pas.

L. : 1,10. — H. : 0,55. — Diam. rosace : 0,55.

(Don Boeswillwald — 1905).

2) — Dalle fragmentaire ornée d'une rosace fortement concave à glyphes rayonnantes, encadrée dans une moulure en cavet. F. de Verneilh montre ³ ce type sur la façade nord de la coupole est, entre les arcs des fenêtres basses. Ce curieux motif ornemental nous paraît pouvoir dater du XVI^e s. bien que sa position le rattache à l'église du XI^e s. Ne peut-on admettre que ces rosaces aient été sculptées après coup, lors des restaurations consécutives à l'occupation de Périgueux par les protestants, par exemple ?

L. 0,55. — H. 0,38. — Diam. rosace : 0,51. — Prof. concavité : 0,23 (Probablement, don Boeswillwald — Non inventorié).

3) — Fragment de corniche ornée d'une moulure en escalier qui aboutit à deux cylindres horizontaux, en forte saillie. Le chanoine Roux précise (note manuscrite) qu'il faut y voir un élément de rampant des frontons. F. de Verneilh nous montre ces rampants supportés par des modillons à copeaux sur la façade nord de la coupole est ⁴ et encore au grand fronton méridional ⁵. La datation doit être rapportée à celle de l'édifice, et le souvenir des monuments gallo-romains est ici manifeste.

L. : 0,47. — H. : 0,33. — Prof. saillie : 0,15. (Probablement, don Boeswillwald — Non inventorié).

4) — A. 2440 bis — Dalle destinée à être vue par dessous.

2) *L'architecture byzantine...*, p. 74.

3) *Ibid.*, p. 21, pl. 4.

4) *Ibid.*, p. 21, pl. 4.

5) *Ibid.*, p. 70, pl. 7.

La face est ornée de 4 motifs constitués par des palmettes arrondies à la partie inférieure, sculptées en méplat sur fond de cuvette. Le biseau est décoré d'une grecque avec des carrés en fort relief. Le style est celui du XI^e s., mais elle doit être du XII^e s. car il s'agit d'un élément complet (côtés biseautés) du dessous de la corniche rampante des frontons des avant-corps placés à droite et à gauche de l'absidiole sud ⁶ (petit fronton de l'avant-corps du sud-est).

L. : 1 m. — H. : 0,57. — Ep. : 0,13 (Don Boeswillwald — 1905).

5) — A. 2454 — Chapiteau de pilastre s'épanouissant à la partie supérieure. Il se compose de deux rangs de longues feuilles mêplates superposées et en relief sur le fond. L'extrémité supérieure de la première rangée, sur la face principale, est brisée. Ce motif stylisé se rencontre dès le VII^e s. (Martyrs de l'hyogée de Mellebaude à Poitiers), et le marquis de Fayolle se demandait (*Inventaire manuscrit des collections du Musée du Périgord*) si ce chapiteau n'était pas carolingien. Disons qu'il s'inscrit dans cette tradition. Mais il doit être contemporain de la basilique à coupoles et se trouvait sur un pilastre de l'arcature extérieure de la coupole est. Le marquis de Fayolle (*Inventaire manuscrit*) précise même qu'il s'agissait des arcatures des fenêtres du nord, sur le Greffe.

L. en haut: 0,68. — L. en bas: 0,42. — H.: 0,56. — Ep.: 0,29 (Don Boeswillwald — 1905).

6) — A. 3249 — Dalle triangulaire incomplète, sur laquelle est sculpté en bas-relief, un ange aux ailes déployées. Des traces de polychromie sont apparentes en de nombreux endroits et le nimbe en verre bleu, incrusté, est tout-à-fait remarquable. Ces incrustations sont rares aujourd'hui; on ne les retrouve, en France, que sur l'autel de Saint-Guilhem-du-Désert et sur quelques colonnes de la salle capitulaire de Vézelay. Mais on observe que la mandorle du Christ en gloire du tympan de Carennac comporte des trous dans lesquels devaient être sertis des morceaux de verre ou des pâtes de couleurs. De même, sur le Christ en majesté de la cathédrale de Rodez (aujourd'hui au musée de cette ville), il devait y avoir de ces incrustations de verre et de métal qu'on pouvait voir, dès 1077, sur le tombeau de Guinamond, à Périgueux. Cette technique, originaire d'Italie, devait être plus fréquente qu'il n'y paraît, au Moyen Age, surtout dans le Midi de la France.

6) *L'architecture byzantine...*, p. 70, pl. 7.

Du point de vue stylistique, l'étiement des formes, le drapé un peu conventionnel, en bourrelets, l'attitude assez mouvementée, évoquent les sculptures des jambages des portails de Moissac ou de Souillac (1^{re} moitié du XII^e s.). L'importance du relief nous fait écarter le XI^e s. et, par suite, l'attribution au tombeau de Guinamond, ce qu'exclut également la surface plane du support.

Cette sculpture fut trouvée en 1904, avec quelques autres débris, derrière l'abside de Saint-Front, dans les soubassements d'une maison, sur le quai de l'Isle. Peu de temps après fut trouvé, presque au même endroit, un autre ange, du même style, sculpté sur une dalle également triangulaire. Ce dernier fragment échappa, malheureusement, au marquis de Fayolle. Ces deux éléments peuvent avoir été des écoinçons d'une arcature d'au moins trois arcades. Si, comme c'est fort probable, ils proviennent de la basilique, leur emplacement initial ne peut être le porche primitif de l'est, car il datait du XI^e s.⁷ On penserait plutôt à des fragments du décor de l'abside du XII^e s. qui remplace l'escalier monumental et fut, elle-même, remplacée au XIV^e s. par la chapelle du cardinal de Talleyrand. Mais ce ne peut être qu'une hypothèse puisqu'on ne sait rien de cette abside, sinon que les chapiteaux de l'arc triomphal étaient ornés de lions affrontés⁸.

L.: 0,55. — H.: 0,50.

(Acheté par le marquis de Fayolle, pour le Musée, à son propriétaire, M. Tallet, en 1904).

B) Intérieur

a) Absidioles du XII^e s.

7) — A. 2453 — Chapiteau formé de palmettes saillantes à la base qui est coupée et, au-dessus, de lions affrontés formant angles. Leurs queues feuillagées se croisent et encadrent un long motif en palmettes s'épanouissant dans le haut. Ce type de chapiteau ne se trouvait que sur les colonnes d'entrée de l'absidiole nord et, beaucoup plus gros, aux retombées de l'arc triomphal de l'abside principale. Le chanoine Roux ayant bien montré que ces absides ne pouvaient dater que du XII^e s., nous n'avons pas à nous étendre sur l'époque de ces chapiteaux. Disons seulement que les cloîtres de Moissac et de Saint-Sernin de Toulouse, notamment, nous offrent ce type de fauves affrontés, originaires de l'Orient babylonien qui fut, par l'intermédiaire

7) *La basilique...*, pp. 199-200.

8) *L'architecture byzantine...*, p. 69.

de Byzance, l'une des sources de l'art roman, surtout en Languedoc.

L.: 0,56. — H.: 0,40.

(Don Boeswillwald — 1905).

8) — A. 2463 — Autre chapiteau à décor léonin. Il fait pendant au précédent, mais est seulement en plus mauvais état. A lui aussi manque l'astragale. Emplacement d'origine et datation sont les mêmes.

L.: 0,55. — H.: 0,42.

(Don Boeswillwald — 1905).

9) — Dalle incomplète, incorrectement disposée au Musée, pour raison de commodité. Le biseau, orné de glyphes surmontés d'une double baguette, est présenté à la partie supérieure au lieu d'être vu de face. La face inférieure est ornée d'enroulements de feuillages, de palmettes et de perlages, sculptés en méplat sur fond de cuvette, suivant la tradition languedocienne. Techniquement, ce fragment de sculpture serait à renvoyer au XI^e s. Mais, selon le chanoine Roux (note manuscrite), il s'agit d'un élément du dessus de la plate-bande des arcs en mitre, à l'entrée de l'absidiole nord. Or, les trois absides doivent être postérieures à 1120 pour raisons de convenance⁹. Il faut donc dater ce morceau de la première moitié du XII^e s.

L.: 0,62. — l.: 0,38. — Ep.: 0,19.

(Probablement, don Boeswillwald — Non inventorié).

10) — A. 2446 — Chapiteau à deux rangs de feuillages sculptés en méplat. Celui du bas est coupé. Le tailloir est quadrangulaire. Le marquis de Fayolle situe ce chapiteau au XI^e s., d'après sa technique. Mais on sait qu'il a dû être conservé par Catoire lors de la restauration de 1840, sur les colonnes raccourcies du 2^e étage de l'absidiole sud¹⁰. Celle-ci ayant été édifiée au XII^e s., il faut maintenir cette époque pour le chapiteau.

L.: 0,30. — H.: 0,34.

(Don Boeswillwald — 1905).

11) — A. 2448 — Chapiteau jumeau du précédent. Son emplacement d'origine est, d'ailleurs, le même. Les feuillages inférieurs en crochet sont, également, en forte saillie. Il est peut-être plus fouillé dans le détail, avec palmettes s'intercalant entre les feuillages et rose mieux dessinée. Mais il est plus dégradé.

9) *La basilique...*, p. 212.

10) *Ibid.*, p. 224, note.

L.: 0,37. — H.: 0,30.
(Don Boeswillwald — 1905).

b) *Coupoles du XI^e s.*

12) — G. 368 — Clef de l'arcature surmontant le tombeau de Geoffroy Chatuel, maire du Puy-Saint-Front en 1214. L'inscription en langue romane est disposée sur trois lignes séparées par des rainures : G : CHATUE / L : DEVS : LI / DO : PAVZA AM. La base arquée est taillée en biseau.

Nous savons que ce morceau, et le suivant, ont été découverts en démolissant le côté nord de la cathédrale. Le catalogue du Musée archéologique de la Dordogne, par Galy, sur lequel ils sont enregistrés, ayant été publié en 1862, on peut supposer qu'ils proviennent des démolitions de la coupole nord dont les matériaux furent dispersés en 1857. C'est alors qu'ils durent entrer au Musée.

L.: 0,32. — H.: 0,24.

13) — G. 369 — Claveau de l'arcature surmontant le tombeau de Geoffroy Chatuel. Sa forme arquée avec le bord droit biseauté, indique qu'il constituait l'extrémité de la retombée gauche de l'arc. La face principale est ornée d'un aigle héraldique, de face, ailes ouvertes, tête tournée vers le centre du monument. Cette sculpture en méplat et schématisée, reportant sur la pierre un motif de bijouterie émaillée mérovingienne, est incontestablement romane, quoique du XIII^e s.; le modelé du corps de l'oiseau n'est pas sans rappeler les drapés stylisés qu'on peut voir sur les sculptures de Moissac, par exemple.

Ce bas-relief soulève un intéressant problème: l'aigle héraldique constituait les armoiries de la Cité. Mais l'acte d'union ne fut scellé qu'en 1240. Faut-il admettre qu'il y eut, de la part du maire du Puy-Saint-Front, une usurpation, une sorte de prise de possession symbolique de la Cité ? Mais, peut-être sommes-nous, plus simplement, en présence du symbole de saint Jean l'Évangéliste. Il s'intégrerait alors dans une ornementation dont on sait seulement que deux autres claveaux, aujourd'hui perdus, figuraient respectivement le soleil et la lune, que le Dr. Galy interprète comme pouvant symboliser le Christ et la Vierge ¹¹.

L.: 0,245. — H.: 0,32.

14) — A. 2458 — Chapiteau de pilastre, carré à la base. Il se compose de deux étages de feuillages formant crochets très saillants et, au-dessus, de tiges qui forment aux angles, avec des

11) *Catalogue du musée archéologique...*, p. 82.

volutes, des cornes saillantes. Il se trouvait à l'arcature du mur ouest de la coupole sud, le deuxième à partir du sud. Reproduit exactement, il est répété au mur ouest de la coupole nord, le troisième à partir du sud. Le chanoine Roux ¹² y voit la reproduction d'un motif gallo-romain. Cela nous paraît moins certain que pour la plupart des autres chapiteaux de l'église à coupoles. Ce motif aux feuillages très stylisés nous semble davantage dans la tradition byzantine et plus oriental que latin.

L.: 0,51. — H.: 0,55.

(Don Boeswillwald — 1905).

15) — A. 2456 — Chapiteau de pilastre d'un très fort relief. Il est orné de feuillages formant volutes et crochets. L'astragale est carrée. L'influence de l'antiquité est manifeste dans la composition (corbeille encore apparente à la partie supérieure). Mais le feuillage est du type byzantin tel qu'on peut le voir sur les chapiteaux de Saint-Apollinaire-Neuf, à Ravenne, par exemple. Il se trouvait à l'arcature sud de la coupole est, le deuxième à partir de l'est.

L.: 0,64. — H.: 0,55.

(Don Boeswillwald — 1905).

16) — A. 2462 — Chapiteau de pilastre. Il se compose de feuilles peu saillantes formant palmettes et, plus haut, de tiges réunies par une agrafe et s'épanouissant en feuilles qui supportent les volutes d'angles. L'influence est directement romaine comme le pensait le chanoine Roux ¹³. Il se trouvait à l'arcature sud de la coupole est, sur le pilastre du milieu.

L.: 0,67. — H.: 0,67.

(Don Boeswillwald — 1905).

17) — A. 2460 — Même modèle de chapiteau de pilastre que le précédent. Il est seulement très endommagé. Il a été reproduit à l'arcature ouest de la coupole sud, à droite de la fenêtre du milieu, le deuxième pilastre à partir du centre.

L.: 0,47. — H.: 0,63.

(Don Boeswillwald — 1905).

18) — A. 2461 — Chapiteau de pilastre d'un mouvement puissant. Dans le bas, des feuilles forment de gros crochets ; au dessus, d'autres feuilles forment aux angles et au centre, des motifs accostés de feuillages très saillants et ornés de volutes. Bien que d'un type assez différent des précédents, il n'en procède pas moins des chapiteaux corinthiens d'époque romaine ¹³.

¹²⁾ *La basilique...*, p. 241.

¹³⁾ *La basilique...*, p. 241, pl. 47.

Il est reproduit, avec quelques additions, à la coupole ouest, arcature du mur nord, sur le deuxième pilastre à partir de l'ouest. Il a inspiré aussi, dans la même coupole, au mur sud, le chapiteau du pilastre contre le gros pilier central.

L.: 0,64. — H. : 0,68.

(Don Boeswillwald — 1905).

19) — A. 2457 — Chapiteau de pilastre d'un très fort relief. Il est formé, aux angles, de gros crochets feuillagés superposés et, au centre, d'un riche décor de feuillages et volutes. Il est cassé dans le sens de la largeur, mais les deux morceaux se raccordent. C'est encore un type différent des précédents, mais toujours inspiré par la tradition romaine ¹⁴. Il provient de la coupole ouest, arcature du mur nord, sur le dernier pilastre à partir de l'ouest où il a été reproduit avec de légères modifications dans le bas. Il se trouve répété à la coupole nord, arcature du mur ouest, et encore, mais avec variantes, à la coupole sud.

L.: 0,53. — H.: 0,70.

(Don Boeswillwald — 1905).

20) — Fragment de corniche décorée de palmettes. Ce motif ressemble avec quelques variantes dans la forme des palmettes, à celui qui orne la corniche de l'ancienne façade ouest, dans le pignon. Mais il n'y en avait pas d'autre, ornée de feuillages dans cette façade, et il serait bien étrange que l'ornementation ait pu différer d'une extrémité à l'autre. On sait aussi que les impostes des gros piliers de la coupole ouest, les seules à avoir été sculptées ¹⁵ portaient un décor de palmettes. Nous pensons qu'il peut s'agir d'un fragment de ces impostes. Cette sculpture s'intégrerait donc à l'église du XI^e s. Son style s'apparentant plutôt à celui du XII^e s. (le tailloir de certains chapiteaux de Saint-Sernin de Toulouse ou de Moissac, offre des modèles similaires), on peut se demander si ces impostes n'ont pas été sculptées après l'achèvement de la basilique. Ce ne serait pas étonnant puisque, comme l'écrit le chanoine Roux ¹⁶, le projet, laissé inachevé, pourrait avoir été de sculpter les impostes de tous les gros piliers de l'église à coupoles.

L.: 0,46. — H.: 0,27. — Saillie : 0,16.

(Probablement, don Boeswillwald — Non inventorié).

21) — A. 2455 — Angle du côté droit d'une corniche sculptée. Le biseau est décoré de palmettes dont la partie inférieure

14) *La basilique...* p. 241, pl. 47.

15) *Ibid.*, p. 222.

16) *Ibid.*, p. 222.

se relève aux angles et se retourne en feuillages dans le haut. L'ornementation est plus riche que celle du fragment précédent. Dans ce cas, il s'agit incontestablement d'un fragment d'imposte des gros piliers de la coupole ouest. Bien qu'intégrée à l'église du XI^e s., cette sculpture, par son style, se rattache au XII^e s. Cela confirmerait l'hypothèse, formulée plus haut, d'une ornementation des impostes après achèvement de la basilique.

L.: 0,55 en haut; 0,49 en bas. — L. retour d'angle: 0,11. — H.: 0,31. — Saillie: 0,13.

(Don Boeswillwald — 1905).

22) — Fragment de corniche décorée de palmettes et d'enroulements de feuillages. Cette sculpture est très semblable à la précédente, mais la saillie est nettement plus accentuée. Comme dans les deux cas précédents, le style nous semble plus du XII^e que du XI^e s. Compte tenu de la grande variété du décor sculpté à l'intérieur de l'église à coupoles, nous pensons qu'il peut s'agir, là encore, d'un élément d'imposte des gros piliers ouest. On sait d'ailleurs qu'il n'en reste plus en place au gros pilier nord-ouest de la coupole ouest¹⁷.

L.: 0,32. — H.: 0,17. — Saillie: 0,18.

(Probablement, don Boeswillwald — Non inventorié).

23) — M. 98 — Deux moitiés de tambours de colonnes gallo-romaines. Le premier est décoré de volutes de larges feuilles fortement redentées, séparées aux quarts de la circonférence, par une bande verticale en relief encadrée par deux bourrelets saillants.

Diam: 0,39. — H.: 0,22.

Le deuxième est décoré d'un fleuron quadrilobé, en léger relief.

Diam: 0,35. — H.: 0,35.

Dans les deux cas, la partie postérieure a été grossièrement aplanie.

Ces deux fragments ont été donnés en 1879 par Lambert, architecte inspecteur. Ils avaient été trouvés dans les murs de Saint-Front. F. de Verneilh vit nombre de fragments antiques dans l'appareil des cryptes qui se trouvaient presque toutes à l'est. Mais nous pensons plutôt, compte tenu de la date du don, qu'ils devaient provenir de la maçonnerie de la coupole occidentale rebâtie de 1874 à 1879.

24) — Reproduction de la moitié supérieure d'un tailloir

17) *La basilique...*, p. 226.

des gros chapiteaux corinthiens plaqués contre le mur de séparation des deux églises. Le biseau est orné d'une tresse longitudinale sous laquelle subsiste la moulure en cavet qui surmontait la tresse inférieure, non reproduite. On distingue très nettement l'ensemble complet dans l'ouvrage du chanoine Roux ¹⁸. Les colonnes et les chapiteaux engagés qui supportaient ces tailloirs appartenant à l'ordonnance du XI^e s. ¹⁹, il n'y a pas d'hésitation quant à la datation de l'élément reproduit.

L.: 0,76. — H.: 0,19. — Saillie: 0,09.

(Probablement, don Boeswillwald — Non inventorié).

c) *Confessions*

25) — Côté gauche d'une corniche dont le biseau est orné d'un entrelacs rubanné, encadré d'une mince baguette. Il s'agit de la corniche de la porte de communication du premier étage de la confession nord avec la basilique. Le chanoine Roux ²⁰ date cet étage de la fin du XI^e ou du début du XII^e s. Mais nous observerons que cette ornementation en méplat, à caractère géométrique, se rattache à l'art mérovingien. Comme le rez-de-chaussée de cette confession est beaucoup plus ancien, on peut se demander si la corniche qui nous intéresse, ne s'y trouvait pas primitivement.

L.: 0,56. — H.: 0,16. — Saillie: 0,07.

(Probablement, don Boeswillwald — Non inventorié).

26) G. 387 — Retable composé de trois panneaux horizontaux, de dimensions sensiblement égales, figurant, en haut relief, la mort de la Vierge. Couchée au centre sur un lit de parade à grande draperie, elle est entourée de deux groupes de six et cinq apôtres, tous debout ; les têtes de quatre apôtres du volet gauche, ont été martelées. Dominant la Vierge, un personnage nimbé, également debout, tenait dans ses mains, aujourd'hui brisées, une figurine assise dont il ne subsiste que les jambes. Galy y voit Dieu le Père recevant l'âme de la Vierge. Le fond était peint en outremer. D'après le *Catalogue du Musée archéologique*, ce retable provient de la confession de Saint-Front. Nous pensons qu'il s'agit de la confession sud que de Verneilh attribuait à Saint-Front ²¹. Cette œuvre, qu'on peut dater du XII^e s., a pu être mise en place lors des travaux de renforcement effectués à la fin de ce siècle. Mais ce n'est là qu'une hypothèse,

18) *La basilique*, p. 139, pl. 24.

19) *Ibid.*, pl. 22, p. 137.

20) *Ibid.*, pp. 111-112.

21) *L'architecture byzantine...*, p. 97.

aucun des auteurs qui ont étudié cette confession ne mentionnant ce beau morceau de sculpture.

En considérant cette double file de personnages aux formes étirées, aux attitudes un peu figées et frustes, aux plis des vêtements très fouillés, de part et d'autre du motif central dont ils soulignent l'importance, nous évoquons le linteau de la porte Miégeville à Saint-Sernin de Toulouse et plus encore les statues du Christ et des apôtres du portail de Mimizan que Marcel Aubert date de la fin du XII^e s. ²²,

L.: 1,92. — H.: 0,82.

(Conditions d'entrée au Musée inconnues. Le retable y était en 1862, date à laquelle parut le *Catalogue du Musée archéologique* par Galy).

DEUXIEME PARTIE

LE CLOCHER DU XII^e s.

27) — A. 2449 — Deux colonnes monolithes, circulaires, avec chapiteaux engagés dont la moitié postérieure aplanie est taillée en équerre ; sur la moitié antérieure, une face est très usée, mais l'autre montre deux rangs de feuillages, le rang inférieur très saillant et le supérieur méplat. Ces colonnes, destinées à recevoir l'arcature surmontant les fenêtres du premier étage, étaient appliquées contre les pieds-droits de ces fenêtres.

H. de l'ensemble: 1,80. — H. du chapiteau depuis l'astragale: 0,38. — L. du chapiteau: 0,35.

(Don Boeswillwald — 1905).

28) — A. 2450 et 2451 — 2 colonnettes monolithes se faisant pendant. Les chapiteaux se composent de palmettes se retournant en crochets aux angles supérieurs et à la partie inférieure des faces. La première (2450) comporte une base moulurée en boudins, typiquement romane. La deuxième n'a pas de base.

Le chanoine Roux mentionne ces colonnettes ²³. Il n'est pas certain qu'elles appartiennent au clocher, mais c'est probable. En tous cas, les chapiteaux ont été reproduits à un seul exemplaire, fort mauvais, aux fenêtres basses du premier étage du clocher. Signalons enfin, comme nous avons déjà eu l'occasion

²²) *La sculpture française au Moyen Age*, Paris, Flammarion, 1946, p. 79.

²³) *La basilique...*, p. 228.

d'en faire l'observation, que ce type de chapiteaux à palmettes est directement dérivé de l'art byzantin.

2450 — H. totale: 0,55. — L. chapiteau: 0,31. — H. chapiteau: 0,30.

2451 — H. totale: 0,57. — L. chapiteau: 0,34. — H. chapiteau: 0,32.

(Don Boeswillwald — 1905).

29) — A. 2443 bis — 2 corbelets à copeaux comportant, chacun, cinq rouleaux et une plate-bande médiane. Ce motif, originaire de l'Espagne musulmane où on le retrouve jusqu'à la mosquée de Cordoue, hérité de l'art wisigothique, s'intégra au roman languedocien. A Saint-Front, ces corbelets se trouvaient au premier étage du clocher où ils séparaient les métopes à griffons, mais aussi sous les rampants des pignons des coupes nord et ouest.

L.: 0,18. — H.: 0,33.

(Don Boeswillwald — 1905).

30) — A. 2444 — Trois métopes à griffons, de la frise sommitale du premier étage. Comme le fait remarquer le marquis de Fayolle (*inventaire manuscrit*), ils sont semblables à ceux des ivoires iraniens : tête à bec d'oiseau, queue feuillagée, ailés, la patte gauche levée.

Ce motif décoratif, originaire de l'Orient mésopotamien antique, se trouve dans l'art roman de l'Ouest et du Sud-Ouest de la France, à la cathédrale d'Angoulême notamment où il fut reproduit exactement semblable à celui de Saint-Front. Quant à la technique de taille de réserve sur fond de cuvette, elle est typiquement languedocienne. Tout cela nous ferait penser au XI^e s. plus qu'au XII^e, s'il n'y avait pas d'indice que le chanoine Roux analyse savamment, prouvant que le clocher actuel n'a pu être bâti qu'après l'incendie de 1120.

Pour les deux premiers: L. 0,45. — H. 0,32.

Pour le troisième: L. 0,53. — H. 0,32.

(Don Boeswillwald — 1905).

31) — A. 2440 — Quatre pierres cubiques ornées sur une ou deux faces de sortes de boudins circulaires enfermant une boule.

1) 2 ronds sur une face, dont un en angle. L.: 0,40. — H.: 0,33. — Ep.: 0,27.

2) Sur la face principale, 2 ronds séparés et encadrés par divers ornements (palmettes, perlages, boules). Sur le côté, un rond. L.: 0,66. — H.: 0,34. — Ep.: 0,30.

- 3) Au centre, rond plus petit que les autres, accosté de boules et de deux fleurons. L.: 0,85. — H.: 0,30.
 4) 2 ronds sur la face principale. L.: 0,75. — H.: 0,42. — Ep.: 0,28.

Ces curieuses sculptures constituaient des chapiteaux de pilastres du deuxième étage. Le troisième se trouvait sur le côté nord, deuxième à partir de l'ouest.

F. de Verneilh considérait ces chapiteaux comme carolingiens, estimant que le clocher datait de cette époque. Les restaurateurs de la basilique les situaient plutôt à la Renaissance. Nous pensons qu'ils avaient raison, car ce curieux motif se retrouve assez fréquemment parmi les moulures des meubles Henri II. Toutefois, F. de Verneilh ne se trompait pas lorsqu'il y voyait des dérivés de l'ordre toscan antique, employés à la Renaissance au Palais Pitti de Florence comme au Palais du Luxembourg, à Paris.

(Don Boeswillwald — 1905).

32) — Mélope à l'agneau mystique. La cuvette, bien délimitée par le cadre rectangulaire, indique l'appartenance au style languedocien. Mais l'agneau crucifère, en haut-relief, en débordé largement et repose sur un socle plat. Ce motif est assez courant dans l'art roman. On le trouve, notamment, au tailloir de certains chapiteaux de Sainte-Foy de Conques (fin XI^e, début XII^e s.) et au centre de la voussure inférieure du portail occidental d'Aulnay-de-Saintonge. On l'observe dans de nombreuses églises de l'Ouest où il remplaça le buste du Christ, à la clef des arcatures de portail. A Saint-Front, il fut reproduit en deux exemplaires placés au centre des faces nord et sud, au sommet du deuxième étage.

L.: 0,49. — H.: 0,38. — Ep.: 0,10. — Prof. cuvette: 0,015.

(Probablement, don Boeswillwald — Non inventorié).

33) A. 2464 et 2465 — Deux dalles demi-circulaires ornées, à leur arête supérieure, d'une torsade saillante. Le marquis de Fayolle (*inventaire manuscrit*) y voit deux bases de colonnes engagées de l'extérieur du clocher. Il doit s'agir de celles du troisième étage puisque le deuxième comportait des pilastres. Cependant, le dessin de Gaucherel²⁴ montre des bases à boudins circulaires, de type roman. Nous suggérons que certaines de ces bases romanes ont pu être remplacées tardivement, peut-être au XVI^e s., date qu'assigne le marquis de Fayolle à ces sculp-

24) *L'architecture byzantine...*, p. 49, pl. 5.

tures. Quoiqu'il en soit, elles n'ont pas été remises en place, à la restauration, parce que désaccordées au style du clocher.

Diam.: 0,85. — H.: 0,32.

(Don Boeswillwald — 1905).

34) — A. 2442 bis — Trois métopes ornés, en forte saillie, d'une tête d'aspect simiesque, avec grande bouche et longues oreilles. Ils faisaient partie de la frise sommitale du troisième étage. Roux y voit la figuration du « monde des esprits angéliques » dans un essai d'interprétation symbolique des sculptures du clocher ²⁵. Ces têtes stylisées, sculptées en méplat, assez monstrueuses, ne sont pas rares dans l'art roman : le thème de la luxure, à la porte des comtes de l'église Saint-Sernin de Toulouse (début du XII^e s.), nous montre ce visage arrondi, au nez épaté et aux yeux globuleux. Plus semblables encore, sont les têtes des lions du chapiteau figurant Daniel dans la fosse aux lions, au porche de l'église de Saint-Benoit-sur-Loire (fin du XI^e s.). De même, le décor de la cuve baptismale de l'église d'Airaines (Somme) nous offre ce type de têtes aplaties et schématisées (début du XII^e s.).

L.: 0,29 - 0,45 - 0,46. — H.: 0,34. — Têtes : L.: 0,25. — H.: 0,26.

(Don Boeswillwald — 1905).

34 bis) — Un quatrième métope, de même style, est quelque peu différent dans son exécution. Il figure une tête de chat aux oreilles pointues, au nez épaté, aux yeux globuleux et à deux rangées de crocs pointus, imbriqués les uns dans les autres, dans une large bouche en demi-cercle, allant d'une oreille à l'autre. Malgré ces différences, le chanoine Roux ²⁶ assimile cette tête aux autres, plus simiesques que félines. Rien ne nous permet de la situer ailleurs dans l'édifice. Les dimensions sont d'ailleurs semblables.

(Don Boeswillwald — 1905 — Mentionné en note à côté du n^o A. 2442 bis, dans l'inventaire général).

35) — A. 2445 — Deux modillons à copeaux comportant chacun, quatre rouleaux. Le deuxième est en deux moitiés raccordées. Le chanoine Roux ne précise pas leur emplacement. Mais le marquis de Fayolle (*Inventaire manuscrit*) indique qu'ils séparaient les métopes du dernier étage. Les gravures de détails de Gaucherel ²⁷ confirment cette attribution : aux deux premiers

25) *La basilique...*, p. 137.

26) *Ibid.*, p. 237.

27) *L'architecture byzantine...*, p. 51, pl. 5.

étages, les corbelets sont à cinq rouleaux; au troisième, ils n'en ont que quatre. Dans l'assemblage des sculptures de Saint-Front au Musée du Périgord, ils ont d'ailleurs été placés de part et d'autre d'une tête et couronnés par un fragment de tailloir en damier que nous analysons ci-dessous. Nous avons ainsi, groupé en élément complet, un morceau de la frise sommitale du troisième étage.

L.: 0,21 - 0,22. — H.: 0,30 - 0,33. — Saillie : 0,30.
(Don Boeswillwald — 1905).

36) — Deux fragments raccordés du tailloir, au biseau sculpté en damier, couronnant le troisième étage, au-dessus de la frise à métopes. Le retour d'angle amorcé à l'extrémité droite, indique qu'ils se trouvaient contre une des colonnes engagées. Ce motif en damier fait partie du répertoire des formes décoratives de l'art roman. Importé de l'Espagne musulmane, il est plus répandu dans l'Ouest et le Sud-Ouest.

L.: 0,87. — H.: 0,33. — Saillie : 0,14. — L. du retour d'angle : 0,14 à la base.

(Probablement, don Boeswillwald — Non inventorié).

TROISIEME PARTIE

FAÇADE OCCIDENTALE DE LA VIEILLE EGLISE — XII^e s.

37) — Tout-à-fait au sommet, dans le pignon, se voyait une sculpture dans un encadrement rectangulaire, remarquée par Taillefer et F. de Verneilh, mais identifiée par le chanoine Roux ²⁸ comme étant une figuration de saint Pierre remettant le bâton pastoral à saint Front. La technique en méplat sur fond de cuvette est caractéristique du languedocien du XI^e s. Cependant, cette composition nous paraît relever du style auvergnat dont nous reprenons une définition à l'ouvrage de M. Aubert ²⁹: « La sculpture, plus lourde qu'en Bourgogne et en Languedoc, témoigne d'une recherche très marquée du pittoresque, du mouvement et de l'expression, sans craindre parfois une certaine tendance populaire dans les gestes et les attitudes ». Cela ne s'applique-t-il pas à cette œuvre ? Certes les dégradations et, notamment, l'absence des visages, empêchent de

²⁸) *La basilique...*, p. 248, pl. 50.

²⁹) *La sculpture française au Moyen Age*, p. 113.

porter un jugement définitif. En revanche, le mouvement des drapés évoque assez bien le linteau de l'église de Mozac (Vierge en majesté), par exemple.

Si cette hypothèse est valable, nous pensons qu'on peut être en présence d'une imitation, voire d'une réplique, d'un motif qui aurait pu être sculpté sur le tombeau de Guinamond en 1077. Par là, nous rejoignons les déductions du chanoine Roux ³⁰. Cette œuvre, adaptée à la tradition languedocienne, se situerait donc à la fin du XI^e ou au début du XII^e s.

L.: 0,64. — H.: 1,05.

(Probablement, don Boeswillwald — Non inventorié).

38) — Fragment de la corniche coupant en deux le pignon, juste au-dessous de la sculpture décrite ci-dessus. Le biseau est orné de palmettes régulièrement disposées, encadrées par des enroulements de feuillages formant arcatures en tiers-point. On peut dater cette corniche du XII^e s. comme l'ensemble disparu de la façade, selon les conclusions du chanoine Roux ³¹.

L.: 0,93. — H.: 0,17. — Saillie: 0,15.

(Probablement, don Boeswillwald — Non inventorié).

39) — Fragment de dalle sculptée en méplat sur fond de cuvette, l'encadrement étant visible en haut et sur le côté gauche. Le décor se compose d'une haute et large palmette à trois rangs superposés de feuillages, du côté gauche; d'une ornementation qu'on peut supposer feuillagée, mais dont il ne reste presque rien, du côté droit. Entre ces deux motifs, le fond a été sommairement aplani. Cette dalle, placée sous la plus haute corniche de la façade ouest, légèrement au nord et pas exactement sous le bas-relief de saint Pierre et saint Front, est mentionnée par le chanoine Roux ³², qui y voit un morceau de réemploi, déjà brisé avant d'être encastré à cette place, sans motif apparent. Son style est bien celui du XI^e s., ce qui confirme cette hypothèse.

L.: 0,51. — H.: 0,42.

(Probablement, don Boeswillwald — Non inventorié).

40) — Quatre fragments de corniches, ornés de glyphes, provenant, d'une part, des rampants du pignon (1 et 4), d'autre part, des losanges ornant la partie supérieure, aujourd'hui disparue, de la façade (2 et 3). Roux mentionne ces éléments ³² parmi les preuves de datation du pignon au XII^e s. En effet, ils

30) *La basilique...*, pp. 233-239.

31) *Ibid.*, p. 177.

32) *Ibid.*, p. 177.

s'inscrivent bien dans la tendance à une géométrisation symétrique des motifs que l'on constate à cette époque : tailloirs de chapiteaux à Vézelay, ou bien couronnement d'arcatures à Moissac, par exemple.

1) L.: 0,34. — H.: 0,145. — Saillie : 0,18.

2) L.: 0,30. — H.: 0,17. — Saillie : 0,11.

3) L.: 0,34. — H.: 0,15. — Saillie : 0,17.

4) L.: 0,23. — H.: 0,17. — Saillie : 0,11.

(Probablement, don Boeswillwald — Non inventorié).

QUATRIÈME PARTIE

AVANT-PORCHE DE LA VIEILLE EGLISE, SUR LA CLAUTRE

41) — Deux écoinçons du pignon dans lequel se trouvait le Christ en gloire accosté de deux anges adorant, aujourd'hui inclus dans le pylone nord-ouest du porche. Au Musée, ils ont été incorrectement disposés puisque, dans les deux cas, l'angle supérieur devrait se trouver à l'extrémité latérale. Leur décor se compose d'enroulements de feuillages enveloppant, sur chaque écoinçon, un personnage entièrement piqué, mais dont la silhouette reste très apparente³³. La technique reste celle de la taille de réserve sur fond de cuvette, bien connue dans le style languedocien du XI^e s. Mais la présence de personnages et surtout, l'appartenance de ces écoinçons à l'ensemble ornemental du pignon, dont les caractéristiques sont celles du XII^e s., permettent de situer à cette époque, les deux sculptures qui nous intéressent. On sait³⁴ que l'avant-porche doit être assez tardif, mais qu'il est composé d'éléments disparates. Nous ne croyons pas devoir reprendre, à ce sujet, le savant commentaire du chanoine Roux.

1) L.: 1,15. — H.: 0,96 (écoinçon droit, sous le porche).

2) L.: 1,00. — H.: 0,86 (écoinçon gauche, sous le porche).

(Probablement, don Boeswillwald — Non inventorié).

42) — Cinq éléments de la frise à rinceaux feuillagés de la base du pignon. Nous n'ajouterons rien au commentaire du chanoine Roux³⁵, montrant que cette frise qui fait corps avec

33) *La basilique*, pp. 251-253.

34) *Ibid.*, p. 130.

35) *Ibid.*, pp. 251-253.

les deux écoinçons analysés ci-dessus, doit être datée du XII^e s. L'extrémité gauche, biseautée, devait prolonger le grand côté de l'écoinçon gauche. L'extrémité droite est perdue. Le chanoine Roux n'a indiqué que les trois premiers fragments ³⁶, mais les deux autres ³⁷ nous paraissent devoir être rattachés à l'ensemble, car le décor est rigoureusement semblable. En outre, la hauteur est exactement la même (0 m. 52). Certes, ils ne pourraient pas se raccorder aisément, mais Roux précise (p. 251), que la frise était faite de morceaux ne se complétant pas les uns les autres. Il doit s'agir de fragments trouvés dans les démolitions.

Les trois premiers morceaux ont une longueur totale de 3 m. 03 et les deux derniers, de 0 m. 99. Au total, nous conservons donc 4 m. 02 d'une frise qui, d'après le croquis de Gauchere ³⁸ s'étendait sur 6 m. de long.

(Probablement, don Boeswillwald — Non inventorié).

43) — A. 2441 — Pile d'angle accostée de deux colonnettes entre lesquelles se trouve une plate-bande ornée de trois médaillons contenant des rosaces en forme d'étoiles; sur l'autre face, se voient des rosaces plus larges, dans un entrelacs. On retrouve à Moissac, sur certains chapiteaux du cloître, ce décor floral stylisé, en méplat, qui rappelle certains modèles musulmans et qui est aussi un souvenir des motifs géométriques, spires et entrelacs, des époques mérovingienne et carolingienne. Ce thème ornemental se rencontre aussi sur certaines pierres tombales de Coulaures et de Saint-Jory-Lasbloux que nous conservons au Musée. C'est cela, sans doute, qui fit penser au marquis de Fayolle qu'il pouvait s'agir d'un élément de monument funéraire dont l'ancienneté ne remonterait pas au-delà du XII^e s.

Le marquis de Fayolle qui, supposons-nous, tenait ses informations de l'architecte Boeswillwald, précise (*inventaire manuscrit*) que cette pierre avait été retaillée sur les faces postérieures pour former un montant de porte de l'avant-porche. Nous rapprocherons cette information de l'indication fournie par le chanoine Roux qui écrit ³⁹ que les murs latéraux avaient été élevés sur des tombeaux pas très anciens.

L.: 0,40. — H.: 0,45. — Ep.: 0,35.

(Don Boeswillwald — 1905).

44) — A. 2442 — Pile d'angle accostée de deux colonnettes trapèzes dont les bases et les chapiteaux sont ornés, aux angles,

36) *La basilique*, pl. 46, n° 8.

37) *Ibid.*, pl. 47, n° 10.

38) *L'architecture byzantine...*, p. 91, pl. 8.

39) *La basilique...*, p. 130.

de boules et de volutes. Entre elles, une plate-bande est décorée de trois rosaces, celle du milieu figurant une étoile et les deux autres une rosace géométrique à feuillages. Sur la face de droite, une plate-bande identique est coupée. Le style est évidemment semblable à celui de la sculpture précédente et le marquis de Fayolle précise (*inventaire manuscrit*), que la destination était la même.

I.: 0,47. — II.: 0,47. — Ep.: 0,23.

(Don Boeswillwald — 1905).

45) — A. 2441 bis — Pile d'angle incomplète, disposée comme les deux précédentes. Elle n'a conservé que la colonnette de droite et la plate-bande centrale ornée de quatre rosaces géométriques. Le marquis de Fayolle ne précise pas que la destination était la même que les deux autres piles. Mais, par assimilation, nous pensons qu'il devait en être ainsi.

Il peut paraître étrange que ces éléments disparates s'intègrent dans l'ensemble monumental de l'avant-porche. Mais le chanoine Roux explique cela fort bien en montrant ⁴⁰ que ce dernier a été bâti tardivement, en utilisant des fragments sculptés de réemploi.

L.: 0,25. — H.: 0,65. — Ep.: 0,30.

(Don Boeswillwald — 1905).

CINQUIEME PARTIE

ANCIEN MONASTERE DE SAINT-FRONT

46) — A. 1955 bis — Fragment de sculpture en arc de cercle convexe. Le décor est assez singulier, mais trop incomplet pour qu'on puisse en tirer des conclusions certaines : deux palmes entourent des godrons s'épanouissant à partir d'un nœud et paraissant envelopper deux boules. Ce fragment a été découvert en septembre 1903 dans les démolitions de la Clautre (ruines du bâtiment ouest). Nous pensons avec le marquis de Fayolle (*inventaire manuscrit*) que ce peut être le reste d'un chapiteau du XI s. Or, Taillefer ⁴¹ écrit, sans autre précision, que la façade ouest devait comporter neuf arcades feintes. Nous suggérons qu'il peut s'agir d'un chapiteau supportant la retombée d'un arc. Observons, à l'appui de cette hypothèse, que la forte dégra-

40) *La basilique...* p. 128.

41) *Antiquités de Vésone*, t. II, p. 478

dation par éclatement de la pierre, a pu avoir été causée par l'incendie de 1120.

L.: 0,24. — H.: 0,32.

47) — A. 1956 bis — Corbelet en partie brisé. Il représente une tête vue de face, aux cheveux bouclés et aux yeux fermés. Il a été, lui aussi, trouvé en septembre 1903, dans les décombres de l'ancien bâtiment ouest. Taillefer écrit ⁴² que l'entrée principale du monastère devait être sur la façade ouest. Elle ne devait pas être de dimensions considérables puisque le monastère servit aussi de forteresse. Peut-être pouvons-nous voir dans ce corbelet un support du linteau de cette entrée. Nous pourrions le dater du XII^e s. en considération de ce qu'écrivit le chanoine Roux au sujet des sculptures à figures qu'il situe à partir de cette époque seulement. Mais le style en méplat accusé, nous reporterait plutôt au XI^e s.

L.: 0,18. — H.: 0,21. — Prof.: 0,23.

48) — A. 1957 bis — Fragment de sculpture : une tête d'ange ailé, supporte une moulure quadrangulaire dont il ne reste que l'angle inférieur droit, encadrant un ornement dont ne subsiste qu'un fleuron. Peut-être faut-il voir dans ce fragment, qui ne peut remonter au-delà du XVII^e s. et qui provient des démolitions de la Clautre, en 1903, un morceau d'autel ayant pu être édifié lors des restaurations effectuées par Louis d'Hautefort, à partir de 1725. On sait, en effet, par son inscription funéraire, qu'il remplaça l'ancien réfectoire des moines, dans le bâtiment sud, par un petit séminaire dont la chapelle existait encore au début du XIX^e s.

L.: 0,25. — H.: 0,27.

49) — A. 3261 — Dalle recouverte d'une sculpture méplate. Quatre croix aux bras égaux, creusés de doubles nervures et dont l'intersection s'orne de motifs variés, inscrites dans un médaillon et prolongées de petites hampes ciselées, en sont l'élément décoratif essentiel. Entre ces croix, l'ornementation est ordonnée de façon symétrique, ce qui indique que l'ensemble est complet. Elle se compose d'éléments végétaux qui ne peuvent être antérieurs à la fin du XII^e s., notamment la rangée de fleurs à trois pétales au bas de la dalle, de motifs étoilés à huit branches qu'on retrouve sur différentes tombes archaïques du Périgord (Coulaures et Saint-Jory-Lasbloux, en particulier), et de quelques autres motifs géométriques. La tranche supérieure

42) *Antiquités de Vézère*, t. II, p. 479.

est ornée d'entrelacs et de palmettes. Les côtés sont seulement épannelés. Tout cela semblerait de haute époque et l'horreur du vide, propre aux arts barbares, se manifeste dans cette décoration surchargée. Pourtant, nous l'avons vu, cette sculpture ne peut être antérieure au XII^e s.

Toute la composition montre que cette dalle avait été faite pour être présentée de champ, comme elle l'est au Musée. Nous pensons, avec le marquis de Fayolle (*inventaire manuscrit*), qu'elle pouvait être un devant d'autel ou un élément de parapet. Mais elle a été réemployée comme pierre tombale ainsi qu'en témoigne l'inscription funéraire consacrée à un certain Ebrard, savant et ennemi des impiétés, mort le huitième jour après la fête de Saint-Grégoire (l'année n'est, malheureusement, pas précisée). Cette inscription, écrite en mauvais latin, mais dans un style recherché et au moyen de caractères dont le marquis de Fayolle souligne la ressemblance avec ceux de l'inscription de Guillaume de Mimet, datée de 1247, fut évidemment ajoutée lorsque la dalle fut réemployée comme pierre tombale, au XIII^e s. et, de ce fait, posée à plat.

L'origine de cette pierre sculptée est inconnue et ne se trouve pas forcément à Saint-Front. On sait seulement qu'elle fut utilisée pour la fermeture des arcades du cloître, quand Mgr de Lostanges le fit remblayer en 1825. Elle fut retrouvée le 1^{er} mai 1884 au bas de la quatrième arcade de la galerie est, en partant du nord 43.

L.: 2,28. — H.: 0,78. — Ep.: 0,22.

50) — G. 383 — Dalle en marbre noir portant en 24 lignes, l'inscription funéraire de Louis d'Hautefort, comte de Marquessac (1660-1747), chevalier de Saint-Louis, commandant pour le roi des places fortes de Casale en Piémont dont il soutint le siège en 1706, puis de Landrecies et Charleroi, en Flandre. En 1725, il se retira à Périgueux et fonda le petit séminaire sur l'emplacement de l'ancien réfectoire du monastère de Saint-Front, dans le bâtiment du sud. Cette dalle se trouvait encore, au début du XIX^e s., au milieu de la chapelle du petit séminaire 44. Elle a été brisée au cours de la Révolution en de très nombreux fragments qui ont pu être raccordés. Seules les armoiries, à la base, ont été martelées et rendues illisibles.

L.: 0,86. — H.: 1,84.

(Nous ne savons comment cette pièce est entrée au Musée. Nous pouvons seulement constater qu'elle y était en 1862 lorsque le D^r Galy publia son *Catalogue du Musée archéologique*).

43) *B.S.H.A.P.*, t. XI (1884), p. 293

44) *Antiquités...*, t. II, p. 485.

SIXIEME PARTIE

EMPLACEMENTS INDETERMINES

51) Divers fragments sculptés, parmi lesquels nous distinguerons une tête de capridé joliment sculptée en bas-relief, mais dont il nous est impossible de situer l'emplacement initial. Plus intéressant est un fragment de forme très irrégulière (L.: 0,33, H.: 0,29) sur lequel se détache un avant-train de lion sculpté en bas-relief, lui aussi. Sa crinière est formée de bouclettes stylisées et, de sa gueule, sortent des enroulements de feuillages. C'est là un motif issu des tissus sassanides fort répandus en Occident par suite des relations avec Byzance. Peut-il s'agir du métope central d'une des faces nord et sud du premier étage du clocher ? Aucune des planches de photographies du chanoine Roux, que nous avons eues entre les mains, ne comporte ces motifs léonins qui existaient cependant. Une gravure de Gaucherel⁴⁵ montre un de ces deux métopes. Mais on n'y voit aucun enroulement de feuillage.

Un peu plus loin, dans le même groupe de menus fragments sculptés, on trouve une crinière de lion, de même facture, encore que les boucles soient plus étirées; au-dessus d'elle, on observe un rang d'enroulements de feuillages dont il reste une trace au-dessus de la tête précédente. On peut donc penser que les deux lions auxquels appartenaient ces fragments, se faisaient pendants. Cela consoliderait notre hypothèse sans cependant l'assurer. En effet, ils peuvent aussi provenir des chapiteaux de colonnes de l'absidiole nord ou de l'abside principale. Mais, là encore, aucun enroulement de feuillages ne sort de la gueule, du moins sur les chapiteaux de ce type qui existent encore et que Gaucherel grava⁴⁶. De toutes façons, ces fragments sont trop incomplets pour qu'on puisse en tirer une conclusion valable. On peut seulement les dater du XII^e s., vraisemblablement.

(Probablement, don Boeswillwald — Non inventorié).

52) — Tête ovale, vue de face, grossièrement sculptée en haut-relief, méplate. Seuls les yeux globuleux, le nez saillant et les oreilles sont apparents. Tout le reste est seulement épannelé. Le style rappelle beaucoup l'art de la Tène, ce qui n'a rien de surprenant lorsque l'on sait que l'art roman, après l'art méro-

45) *L'architecture byzantine...*, pl. 5.

46) *Ibid.*, pl. 6, n° 5.

vingien, emprunta aussi au vieux fond celtique pré-romain. Cette impression est déjà sensible sur les autres têtes (celles des métopes du troisième étage du clocher). Mais elle est encore plus marquée ici : les arcades sourcilières prolongeant les ailes du nez, sont caractéristiques à cet égard.

A priori, on verrait assez bien cette sculpture provenir de l'église primitive. Mais, parlant de l'église à coupoles, F. de Verneilh écrit ⁴⁷ que « deux têtes rases, espèces de caricatures, ont été jetées comme au hasard, sur d'autres points de l'édifice ». Serait-ce l'une d'elles ? Les deux hypothèses ne se contredisent d'ailleurs pas. En tout état de cause, la datation est difficile à établir : VI^e ou VII^e s. ou XI^e-XII^e s.

Dalle : L.: 0,31; H.: 0,30. — Tête : L.: 0,21; H.: 0,22; saillie : 0,13.

(Probablement, don Boeswillwald — Non inventorié).

53) — A. 2459 — Fragment de chapiteau de pilastre, de style corinthien, coupé dans la hauteur. Il n'en reste qu'une corne proéminente, formée de feuilles. Dans le bas, feuilles formant palmette et gros crochets au milieu de la face. L'imitation d'un modèle romain est très vraisemblable ⁴⁸. Le chanoine Roux ne localise pas l'emplacement de ce chapiteau, mais comme il est très semblable à la plupart des chapiteaux de l'église à coupoles, on peut supposer qu'il en vient. Il date très probablement du XI^e s.

L.: 0,63. — H.: 0,35.

(Don Boeswillwald — 1905).

54) — A. 2447 — Chapiteau circulaire formé d'un rang de longs feuillages s'épanouissant et de feuilles minces intercalées. La base est très étroite. Le marquis de Fayolle (*inventaire manuscrit*) suggère, avec un point d'interrogation, que ce chapiteau provient du clocher. Peut-être tient-il ce renseignement de Boeswillwald. S'il en est ainsi, ce doit être un élément de réemploi dans la construction du XII^e s., car son caractère archaïque, en méplat, le ferait attribuer au XI^e s., époque de la construction du premier clocher détruit en 1120

Diam. au sommet: 0,35. — H.: 0,34

(Don Boeswillwald — 1905).

55) — A. 2466 — Chapiteau dont l'astragale tient au sommet du fût de la colonne. Il se compose d'un rang de palmettes d'où sortent deux galons ornés de cabochons en relief, qui s'épanouis-

⁴⁷⁾ *L'architecture byzantine...*, p. 74.

⁴⁸⁾ *La basilique...*, p. 241.

sent aux quatre angles en se recourbant par une volute ajourée, en espèce de coquilles. Des feuillages occupent la surface entre les galons. Sur une face, une tête d'ange tient la place de la rose. Sur les deux autres faces, elle est remplacée par des pommes de pin. L'aspect général assez hybride, semble indiquer qu'il n'est pas très ancien: peut-être même du XVIII^e s., ce qui expliquerait très bien les coquilles angulaires. La face postérieure étant aplanie, on peut suggérer, à titre d'hypothèse, qu'il pouvait s'agir d'un des chapiteaux des colonnes engagées du troisième étage du clocher dont le chanoine Roux précise ⁴⁹ qu'ils avaient été remplacés à une époque, peut-être pas très lointaine, par des chapiteaux aux formes bizarres et variées.

L.: 0,50. — H.: 0,58.

(Don Boeswillwald — 1905).

56) — G. 386 bis — Chapiteau au tailloir carré, orné de feuillages très stylisés, à quatre volutes peu saillantes, aux angles supérieurs. Il est très dégradé par desquamation de la pierre. Galy le date du XII^e s., époque qui pourrait être retenue par similitude avec certains chapiteaux des fenêtres du clocher. Toutefois, comme il est très fruste, on le situerait aussi bien au XI^e ou au XIII^e s.

Galy précise ⁵⁰ qu'il provient de l'ancien grenier du chapitre de Saint-Front. Mais on ne sait comment il est entré au Musée où il se trouvait en 1862, puisqu'il figure au catalogue de Galy.

L.: 0,19. — H.: 0,19. — Diam. à la base: 0,13.

57) — A. 2452 — Moitié d'un énorme chapiteau coupé dans le sens de la hauteur et dont la partie inférieure est très dégradée. Il est formé de trois rangs de palmettes. Dans l'espace vide entre les feuilles formant le second rang, s'élèvent des faisceaux de tiges réunies par une agrafe percée de trous imitant des gemmes. Ce genre de décor est particulièrement fréquent sur les chapiteaux de l'Afrique du Nord romaine. Du reste, le chanoine Roux se demandait ⁵¹ s'il n'avait pas été pris sur un monument gallo-romain en ruines pour être réemployé dans la collégiale. Le marquis de Fayolle (*inventaire manuscrit*) ne le pense pas parce que l'astragale fait corps avec le chapiteau et non avec le fût, comme c'était la règle dans l'art antique. D'un beau style corinthien, nous le daterions du XI^e plutôt que du XII^e s., suivant en cela la thèse du chanoine Roux quant à l'évo-

49) *La basilique...*, p. 226.

50) *Catalogue...*, p. 127.

51) *La basilique...*, p. 241.

lution des sculptures à Saint-Front ⁵². Il pourait alors provenir de l'église à coupoles dans laquelle se trouvent d'autres chapiteaux très volumineux.

Diam. supérieur: 0,77. — Diam. inférieur: 0,72. — H.: 1,11.
(Don Boeswillwald — 1905).

58) — Fragment de chapiteau dont il ne reste que la moitié de la partie inférieure. Le centre a été creusé en forme de coupe, sans doute pour en faire un bénitier. A la base, on voit une partie de l'astragale torsadée et au-dessus, encadrés par des acanthes très découpées, deux lions fortement dégradés, se font face, séparés par un feuillage. On sait que ce type léonin se trouvait sur les chapiteaux de l'abside principale et de l'absidiole nord. Or, F. de Verneilh écrit ⁵³ qu'un des chapiteaux de l'arc triomphal de l'abside principale, se trouvait depuis 1583, dans le transept méridional, mais qu'il était fort mutilé. S'agit-il de celui-là? En tout cas, en restant dans les limites d'une hypothèse, on peut supposer que, provenant d'une des deux absides précitées, il fut réemployé comme bénitier, après 1583, date à laquelle Mgr F. de Bourdeille restaura le monument. La datation au XII^e s. paraît indiscutable.

Diam. : 0,51. — H. : 0,31. — Ep. : 0,38.

(Probablement, don Boeswillwald — Non inventorié).

59) — A. 2467 — Petit chapiteau tronconique, orné d'une feuille largement ouverte sur le devant et de deux palmettes s'épanouissant de haut en bas, à partir des angles postérieurs du tailloir. Ce dernier, quadrangulaire, est orné, sur son biseau, d'entrelacs en relief. En avant, il reste un fragment de l'astragale. Nous restons réservés quant à la datation que le marquis de Fayolle fixe au XVI^e s. (*inventaire manuscrit*). La localisation paraît impossible à établir en l'absence de tous documents.

L.: 0,26. — Ep.: 0,21. — H.: 0,27.

(Don Boeswillwald — 1905).

60) — Fragment de corniche, orné de deux rosaces dans un entrelacs. La bande horizontale, au-dessus du biseau mouluré, est décorée de dents de loup en léger relief. Cette ornementation, d'inspiration musulmane, ressemble fort à celle que nous avons vue sur le fragment de ce qui pouvait avoir appartenu à un tombeau (n^o 43 de notre catalogue). Peut-on y voir un élément du même ensemble? La question mérite d'être posée. Mais

52) *La basilique...*, pp. 232-233.

53) *L'architecture byzantine...*, p. 69.

en l'absence de tout autre indice, elle ne peut trouver de réponse décisive.

L.: 0,24. — H.: 0,17. — Saillie: 0,08.

(Probablement, don Boeswillwald — Non inventorié).

61) — Fragment de corniche dont le biseau est orné de palmettes s'épanouissant vers le haut et s'enroulant vers le bas. Le décor est analogue à celui de l'imposte des gros piliers de la coupole ouest (n^{os} 20 et 21 de notre catalogue). Ce fragment peut avoir la même origine. Mais en l'absence de tous autres indices, on ne peut l'affirmer.

L.: 0,37. — H.: 0,22. — Saillie: 0,14.

(Probablement, don Boeswillwald — Non inventorié).

62) — Fragment de corniche dont le biseau est orné de palmettes s'épanouissant vers le haut, s'enroulant et se relevant vers le bas. C'est un type de décor très voisin de celui du fragment précédent et on ne serait pas surpris que ce fragment provienne du même ensemble.

L.: 0,64. — H.: 0,23. — Saillie: 0,13.

(Probablement, don Boeswillwald — Non inventorié).

63) — Extrémité gauche de la partie inférieure d'une frise sculptée en méplat sur fond de cuvette: on voit le bas et le côté gauche de l'encadrement. Le décor, fait d'entrelacs nattés, trouve son origine dans l'art wisigothique et, en particulier, dans l'orfèvrerie (ornementation des plaques de ceinturons). Repris par les artistes musulmans d'Espagne, il a pu nous revenir par l'intermédiaire des pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle. Ses caractéristiques stylistiques permettent de le dater du XI^e s., bien que ce type d'entrelacs ait été utilisé aussi au XII^e s. (vous-sure du tympan de la Lande-de-Cubzac, en Gironde). Mais l'emplacement original de cette frise reste indéterminable.

L.: 0,68. — H.: 0,24.

(Probablement, don Boeswillwald — Non inventorié).

64) — Fragment de rinceaux de feuillages sculptés en assez fort relief, sur fond de cuvette: on distingue nettement l'angle inférieur droit de l'encadrement. L'emplacement initial est tout-à-fait impossible à établir. La datation, par analogie avec certains chapiteaux du cloître de Moissac, décorés d'enroulements de feuillages stylisés, peut être fixée aux alentours de 1100.

L.: 0,65. — H.: 0,41. — Prof. cuvette: 0,08.

(Probablement, don Boeswillwald — Non inventorié).

65) — Longue dalle dont la face présente une convexité très

nette. Elle est simplement épannelée et sculptée, dans la partie droite, d'une scène de crucifixion dont les personnages sont sommairement silhouettés en léger méplat. Au centre, se trouve le Christ nimbé, sur une croix aux bras crucifères. A sa droite, un personnage est couronné et nimbé, peut-être saint Jean. A sa gauche, il y en a deux autres dont le plus proche est nimbé et le plus éloigné, couronné. Tous ces personnages paraissent nus, ce qui ajoute à l'étrangeté de la scène.

Il est très difficile de dater cette sculpture. Elle fait penser à l'époque mérovingienne, mais peut-être aussi, à un travail assez grossier très postérieur, du genre de celui qu'on peut voir dans les grottes de Brantôme. Il y a aussi des analogies, malgré des différences de style, avec le Christ en croix de la façade de Saint-Mesme, à Chinon (X^e s.).

Ce peut être un linteau de porte, mais on ne saurait où le situer.

L. : 1,29. — H. : 0,30.

(Probablement, don Boeswillwald — Non inventorié).

66) — Dalle ornée d'une scène de crucifixion, sculptée en relief sur fond de cuvette. Au centre, le Christ en croix le torse et la tête très dégradés, occupant toute la hauteur de la cuvette rectangulaire, est encadré par deux personnages. L'un à sa droite, paraît couronné ; l'autre à sa gauche, est nimbé.

Les attitudes et le style rappellent beaucoup ceux des épis de faitage anthropomorphes, bien connus en Aquitaine. En raison de cette ressemblance, nous serions tentés de voir dans cette sculpture, assez grossièrement exécutée, une œuvre d'art populaire qui ne remonterait pas au-delà du XVI^e s.

Dalle : L. : 0,70. — H. : 0,29.

Cuvette : L. : 0,24. — H. : 0,25.

(Probablement, don Boeswillwald — Non inventorié).

67) — Deux fragments de ce qui pouvait être une cuve baptismale, probablement polygonale à l'origine. L'intérieur est creusé en forme de vasque bien régulière. L'extérieur est sculpté, sous une bordure plate, redentée et ornée d'une rainure à sa base, d'un décor végétal et animal entremêlé.

1) A gauche d'une gorge verticale, palmettes s'épanouissant vers le haut ; à droite, lion marchant dont la tête a disparu dans la cassure.

L. : 0,46. — H. : 0,32. — Ep. : 0,44.

2) A droite, d'une tête de fauve stylisée partent des enrou-

lements de feuillages, selon une technique très orientale ; à gauche, palmettes verticales s'épanouissant vers le haut.

L. : 0,37. — H. : 0,32. — Ep. : 0,37.

Cette ornementation n'est pas sans ressemblance avec les chapiteaux léonins de l'absidiole nord que nous connaissons bien. La cuve s'y trouvait-elle initialement ? on ne saurait le dire. En tous cas, la datation est certainement la même : XII^e s.

Prof. de la vasque : 0,23. — Diam. intérieur : 0,60 environ. (Probablement, don Boeswillwald — Non inventorié).

68) — Dalle angulaire. L'élément essentiel du décor de la face principale est une croix réservée dans une cuvette circulaire (diam. 0,31), portant une rosace à l'intersection des branches. Deux autres rosaces se voient aux angles supérieurs, de part et d'autre d'une bande étroite limitée par deux rainures. Cette bande nous paraît être la hampe de la croix, comme sur les pierres tombales de Coulaures et de Saint-Jory-Lasbloux que nous conservons au Musée et dont les petits côtés sont souvent ornés d'un motif très semblable. Dans ce cas, cette dalle serait présentée à l'envers et cela nous semble probable. D'autres éléments décoratifs gravés, difficiles à interpréter, doivent avoir une valeur symbolique.

L'angle gauche est abattu en biseau. Le côté comporte, de bas en haut, une croix semblable à celle de la face principale, mais plus petite (diam. 0,12), une rosace de même diamètre, une autre plus petite (diam. 0,07) et quatre petites cuvettes rectangulaires. Le côté droit est seulement épannelé.

Peut-être s'agit-il de l'extrémité d'une pierre tombale en forme de sarcophage, comme celles que nous conservons au Musée.

Compte tenu de la technique de cette sculpture, fort semblable à celle de la dalle A. 3261 (n^o 49 de notre catalogue) et de la qualité de la pierre, nous ne pensons pas qu'il faille la dater d'avant le XIII^e s.

L. : 0,38. — H. : 0,53. — Ep. : 0,16.

(Probablement, don Boeswillwald — Non inventorié).

CONCLUSION

Au terme de cette analyse, nous tirerons quelques conclusions d'après les éléments dont nous disposons. Mais nous soulignons qu'elles restent incertaines car trop de modifications ont été apportées au monument, au cours des siècles. Il ne nous reste, le plus souvent, que des fragments, des débris de l'ornemen-

tation originale, le reste ayant été perdu sans laisser de traces utilisables.

Une première constatation s'impose lorsqu'on se penche sur l'œuvre sculpturale de Saint-Front. C'est sa grande pauvreté. Pauvreté d'abord dans la répartition. Nous savons qu'à l'époque romane, les sculptures se ressemblaient en des parties bien déterminées: tympan et archivolt, piédroits, chapiteaux, notamment. A Saint-Front, il n'y a, mis à part le clocher, que les chapiteaux qui soient réellement ornés en grand nombre. Tout le reste donne l'impression d'inachevé: rosaces qui n'étaient feuillagées qu'au pignon nord, impostes des gros piliers sculptées uniquement sous la coupole ouest. Au XII^e s., l'ornementation est un peu plus riche dans les absides et surtout au clocher ceinturé de trois rangs de métopes délimitant les trois étages. Mais dans l'ensemble, on a le sentiment que tous les soins ont été accordés à l'architecture, si exceptionnelle qu'on ne retrouve son pendant, en Occident du moins, qu'à Saint-Marc de Venise.

Pauvreté, également, d'imagination. Au XI^e s., comme le souligne le chanoine Roux, le décor était essentiellement végétal. Tous les chapiteaux sont issus de l'ordre corinthien et, à quelques exceptions près, les monuments gallo-romains de Vésone ont été, certainement, la seule source d'inspiration. Le monde animal n'intervient qu'au XII^e s., d'une manière assez limitée: chapiteaux léonins des absides, griffons, lions, agneaux mystiques, têtes simiesques, au clocher. Les scènes à personnages restent exceptionnelles: saint Pierre et saint Front; dormilion de la Vierge; ange nimbé qui devait faire partie d'un ensemble; pignon de l'avant-porche avec le Christ en gloire, accosté d'anges adorant et des deux personnages des écoinçons conservés au Musée. Elles n'obéissent d'ailleurs à aucun plan d'ensemble, comme cela se faisait normalement.

D'autre part, contrairement à la coutume romane, la sculpture semble plaquée, surajoutée même, à l'architecture avec laquelle elle ne fait pas corps. Les chapiteaux font exception mais, en dépit de la variété des types et de la disposition des feuillages, ils restent assez monotones: aucun ne s'orne de ces admirables scènes extraites de la Bible ou de la mythologie, qu'on voit jusque dans de modestes églises de ce temps. Même au clocher, les métopes, les corbelets à copeaux pourtant si décoratifs mais blottis sous les corniches, ne paraissent pas indispensables à la belle ordonnance de cette tour carrée à trois étages en retrait. Piliers et colonnes engagées, agencement des fenêtres évitent bien mieux la trop grande sévérité des murs nus. Les rosaces des pignons ne sont pas indispensables à l'harmonie. On a

pu supprimer toute la partie supérieure de la façade, pourtant richement décorée, sans nuire à l'ensemble. On sait que différents sujets et jusqu'à des fragments gallo-romains, ont été jetés au hasard sur le monument. Enfin, l'avant-porche n'était fait que de morceaux de réemploi.

En somme, tout donne à penser que, contrairement à l'usage de ce temps, la sculpture ne fut pas soumise à l'architecture. Elle ne tendait qu'à orner, de façon d'ailleurs sommaire, et pas du tout à éduquer ni à narrer. Seules, les métopes du clocher pouvaient avoir une valeur symbolique, si l'on admet la belle démonstration du chanoine Roux ⁵⁴. Pour notre part, nous n'y ferons qu'une réserve : les têtes du troisième étage surprennent, le « monde des esprits angéliques » n'étant vraiment pas flatté. On est en droit de penser que sculpteurs et maîtres d'œuvre travaillaient isolément, ce qui n'est pas fréquent dans l'art roman. Les architectes qui conçurent l'église à coupoles du XI^e s. et le clocher du XII^e s., étaient réellement des maîtres dans leur art. Nous n'en dirons pas autant des sculpteurs. Du reste, le chapitre de la collégiale dut en être si conscient que lorsqu'il désira édifier un monument funéraire somptueux, destiné à recevoir les reliques de saint Front, il fut fait appel à un étranger, Guinamond, moine à la Chaise-Dieu, habile architecte autant que sculpteur remarquable, soulignons-le en passant. Est-ce à dire comme le pensait F. de Verneilh, que les sculptures furent l'œuvre d'un grec byzantin ? Certainement pas. Les comparaisons que nous avons établies montrent bien que l'ensemble sculptural s'intègre au roman languedocien avec quelques influences extérieures, auvergnates notamment, dues aux modèles proposés par Guinamond. Nous nous retrouvons donc d'accord avec le chanoine Roux, sauf sur un point. Nous lisons en effet ⁵⁵ : « Cette ornementation a été stérile, mais elle fut aussi sans essais antérieurs, préparant sa manière. C'est un cas unique et isolé, sans descendance comme sans préparation... ». Certes, il n'y eut pas d'école de Saint-Front. Mais nous pensons que les artistes, probablement d'origine locale, qui exécutèrent, avec un talent assez modeste et un manque d'imagination presque total, les sculptures de la basilique, appartenaient néanmoins à l'école du Sud-Ouest de la France et en appliquaient les principes. Cependant, une inconnue demeure : de très beaux morceaux susceptibles de relever l'ensemble n'ont-ils pas été détruits ? L'ange aux ailes déployées (A. 3249, n° 6 de notre catalogue) qui est splendide de sentiment comme d'exécution, pourrait bien le faire penser. Les métopes

54) *La basilique...*, pp. 235-238.

55) *Ibid.*, p. 243.

du clocher sont, eux aussi, fort bien réussis et témoignent qu'au Puy-Saint-Front, il y avait au XII^e s. du moins, de bons sculpteurs qu'on n'a peut-être pas laissés inemployés.

Au moment d'achever ce catalogue qui devra être utilement complété par celui des éléments encore conservés au cloître de la cathédrale et, éventuellement, par celui des objets mobiliers provenant de Saint-Front et conservés au Musée, il me reste l'agréable devoir de remercier tous ceux qui m'ont permis de le mener à bien. En premier lieu, ma gratitude va à notre distingué Président, M. Jean Secret, qui a bien voulu me communiquer les indispensables documents photographiques et les notes qu'il tient du chanoine Roux et qui consentit, avec beaucoup de bienveillance, à corriger ce travail avant son impression. M^{me} Robin, bibliothécaire municipale, en me confiant toute la documentation en sa possession, et M. Becquart, directeur des Archives de la Dordogne, en vérifiant, lui aussi, mon ouvrage et en assurant sa publication, m'ont rendu un grand service. Ma profonde reconnaissance va également au savant chanoine Roux auquel nous rendons l'hommage qui lui est dû, et au regretté marquis de Fayolle, sans qui bien des documents figurant dans ce catalogue seraient, peut-être, à jamais perdus. Il les sauva en les faisant entrer au Musée grâce à la compréhension de l'architecte Boeswillwald. Nous ne devons pas l'oublier : il mérite largement notre reconnaissance.

Michel SOUBEYRAN.

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Essai de bibliographie périgourdine, par A. de Rouméjoux	3,50
Sigillographie du Périgord, par Ph. de Bosredon, 1 vol. Le complément est épuisé	40
Inscriptions antiques du Musée du Périgord, par E. Espérandieu	6,50
Histoire de la ville de Périgueux jusqu'au traité de Brétigny, par R. Villepelet	13
Additions et corrections à l'Armorial du Périgord, par la C ^{ie} de Saint-Saud	9,50
Magistrats des sénéchaussées, présidiaux et élections, par le C ^{ie} de Saint-Saud	8
Vesunna Petrucoriorum. Histoire d'une petite ville à l'époque gallo-romaine, par P. Barrière	13
La Dordogne militaire. Généraux de division. Chronologie de 1814 à 1932, 1 brochure, par J. Durieux	2
Inventaire du Trésor de la Maison du Consulat de Périgueux, publié par le chanoine J. Roux	3,50
Escaliers de logis périgourds, par Dannery	7
Les grands travaux de voirie à Périgueux au XIX ^e siècle, par Fournier de Laurière	5
Les ex-libris et fers de reliure périgourds, par le D ^r Lafon	25
Topographie agricole de la Dordogne, an IX, d'André de Fayolle, publiée par J. Maubourguet	5
Le Livre Vert de Périgueux, publié par le chanoine J. Roux et J. Maubourguet, 2 volumes	20
Notre-Dame-des-Vertus, par le chanoine Lavialle, 1 brochure	1,50
La petite ville de Beaumont-du-Périgord pendant la Révolution, par le Professeur L. Testut, 2 volumes	25
La Bastide de Beaumont, par le Professeur L. Testut, 2 volumes	25
La vie communale à Beaumont, par le Professeur L. Testut, 1 volume	9
Les Amis de la Constitution, par le Professeur L. Testut	3,50
Histoire de la Poste aux lettres en Périgord, I (de l'origine à 1792), par le D ^r Ch. Lafon	12
Sarlat et le Périgord méridional (1453-1547), par J. Maubourguet	8
Mélanges, offerts à M. Géraud Lavergne (fasc. 3 du t. LXXXVII du Bulletin 1960)	7
Centenaire de la Préhistoire en Périgord (supplément au tome XCI, 1964, du Bulletin)	11,50
Lettres de Maine de Biran au baron Maurice, préfet de la Dordogne, par H. Gouhier	3
On peut se procurer à la Société :	
L'histoire de Périgueux (1945) et Le Manuel des études périgourdines (1947), de M. Géraud Lavergne, aux prix respectifs de	10 et 3
La continuation de la chronique de Tarde, publiée par J. Valette	4,50
Comment vivait l'homme des cavernes à l'âge du Renne, par le Docteur André Cheynier	15
Fascicule ancien ou récent du Bulletin de la Société, par exemplaire	3,50

CES PRIX SONT MAJORES DE 10 % POUR LES PERSONNES ETRANGERES A LA SOCIETE.

Les ouvrages sont adressés - franco - sur simple commande, accompagnée de son montant. Les ouvrages retirés directement au siège de la Société, bénéficient d'une remise de 10 %.